



Syrie Des rebelles acceptent de quitter la Ghouta *Page B 4*



Musique Pleins feux sur l'accordéon contemporain *Page B 7*

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR • LE JEUDI 22 MARS 2018

ANALYSE

Salaire minimum : l'économique prévaut

La marche accélérée vers les 15 \$ l'heure du salaire minimum en Ontario ne provoque pas l'onde de choc appréhendée.

GÉRARD BÉRUBÉ

Couche-Tard, Cara, Restaurant Brands International... Les grands détaillants annoncent leurs résultats financiers un à un, ayant en commun le même constat : « les coûts sont absorbés par une augmentation des ventes et une hausse des marges ».

Le président de Couche-Tard le soulignait mardi, en dévoilant ses plus récents résultats financiers. L'économique prévaut. Les détaillants agissent de manière rationnelle face à la hausse de plus de 20% du taux horaire du salaire minimum en Ontario en janvier. Ils ont évité la compression des heures d'activité, ces coûts additionnels étant absorbés par la hausse des ventes et des marges en Ontario. La hausse du salaire minimum ontarien à 14 \$ l'heure cette année, à 15 \$ l'an prochain, est musclée, a ajouté Brian Hannasch, mais l'entreprise table sur des initiatives pour réduire ses coûts et demeurer concurrentielle.

Les résultats d'Alimentation Couche-Tard pour le trimestre clos le 4 février ont raté la cible des analystes de quelque 20 cUS l'action, 85% de l'écart s'expliquant par des marges plus faibles sur les ventes de carburant aux États-Unis.

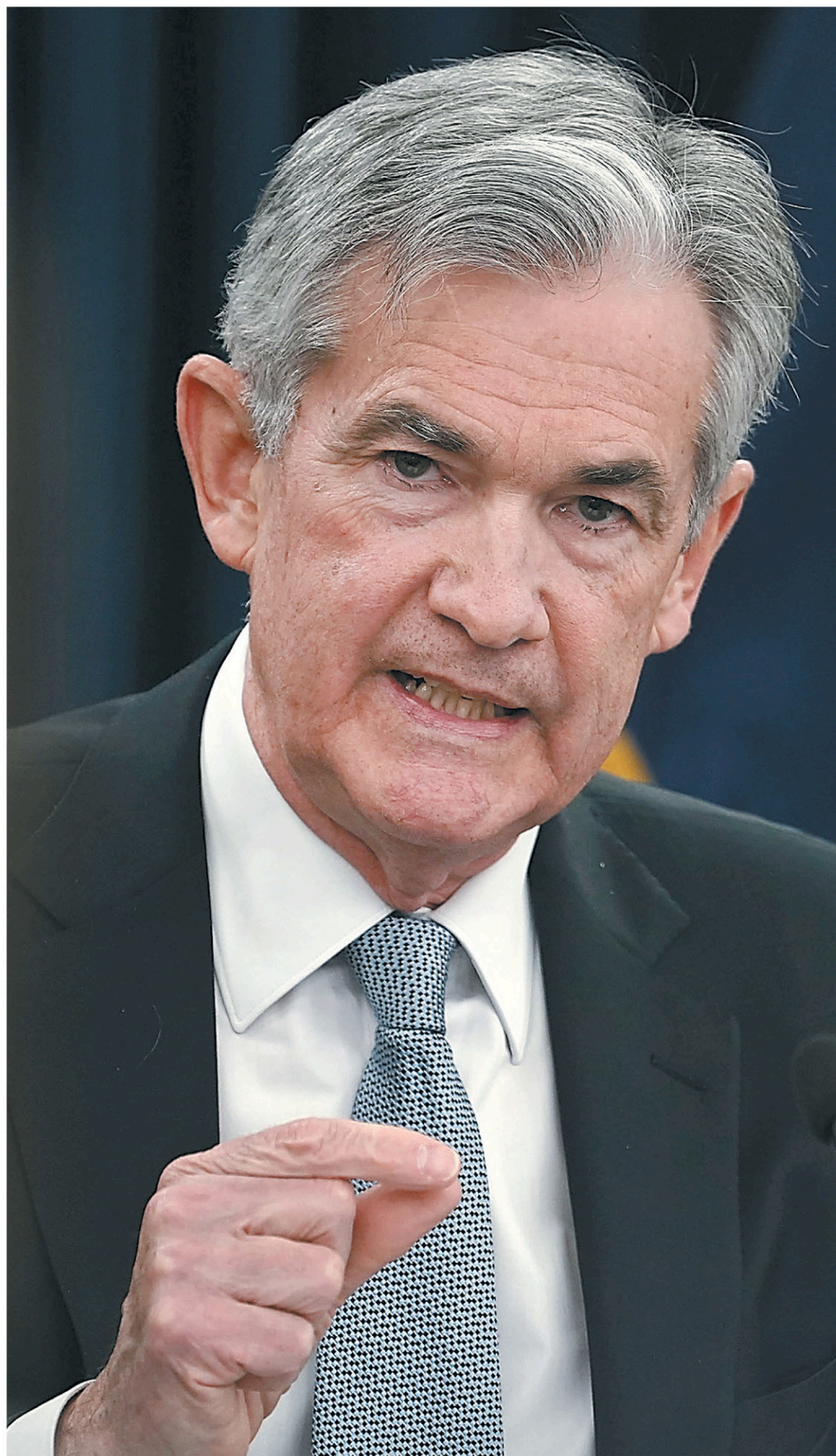
Jongleries

Cara a également réagi en appliquant des hausses sélectives et en apportant des changements à ses menus. Et le géant de la restauration rapide d'ajouter qu'il n'a pas vu d'inflation dans le coût de ses aliments. « La plupart de nos enseignes ont eu de plus fortes ventes en Ontario que dans les autres parties du Canada », a renchéri le chef de direction, Bill Gregson. « Toutes les jongleries que nous avons faites avec ces différents facteurs semblent avoir porté leurs fruits. Mais ça ne fait que deux mois. » Pour l'heure, l'essentiel de la croissance des ventes du groupe vient de la hausse des prix et de la progression de l'achalandage dans ses restaurants.

Chez Tim Hortons, certains franchisés avaient réagi en début d'année en tranchant dans les avantages sociaux de leurs employés. Devant le tollé provoqué, la société mère, Restaurant Brands International, n'a eu d'autre choix que de permettre des hausses de prix pour certains produits du menu, précisant qu'elle doit affronter chaque année différentes pressions inflationnistes. Mais cette chaîne est aux prises avec un ralentissement des ventes depuis cinq trimestres consécutifs, un problème structurel qui dépasse l'incidence de l'augmentation du salaire minimum.

En septembre dernier, le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario se montrait sceptique en ce qui concerne la politique du salaire minimum du gouvernement. Il estimait à environ 50 000 la perte d'emplois devant en résulter, une cible qu'il qualifiait de conservatrice.

Le Devoir



ALEX WONG GETTY IMAGES AGENCE FRANCE-PRESSE
Jerome Powell a présidé sa première réunion de politique monétaire depuis le départ, en janvier, de sa prédécesseure, Janet Yellen.

« On a choisi d'emprunter une voie mitoyenne »

Jerome Powell, président de la Réserve fédérale américaine

FED

La remontée des taux d'intérêt se poursuit

ÉRIC DESROSIERS

Témoin d'une amélioration des perspectives économiques aux États-Unis, la Réserve fédérale américaine relève ses taux d'intérêt et signale qu'elle le fera probablement au moins deux autres fois cette année.

Comme cela était largement attendu, la Fed a haussé, mercredi, son taux directeur de 0,25 point de pourcentage pour le placer dans une étroite fourchette allant de 1,50% à 1,75%. C'était la sixième hausse du genre depuis la fin de la Grande Récession, durant laquelle la banque centrale américaine avait dû réduire le loyer de l'argent à son plancher absolu en plus d'injecter pour quelque 4000 milliards en liquidités.

Les membres du comité de politique monétaire de la Fed (FOMC) en ont aussi profité pour réviser à la hausse leurs prévisions économiques du mois de décembre. Prenant notamment acte de la « stimulation économique » apportée par les récentes baisses d'impôt de 1500 milliards et l'augmentation du plafond des dépenses du gouvernement Trump de 300 milliards, ils ont fait passer de 2,5% à 2,7% leur prévision de croissance médiane pour cette année et de 2,1% à 2,4% pour l'année prochaine, mais ont laissé à 2% leurs prévisions pour 2020.

Sur le front de l'emploi, ils s'attendent désormais à ce que le taux de chômage, aujourd'hui à 4,1%, descende aussi bas que 3,8% cette année et 3,6% les deux années suivantes, même s'ils estiment que le niveau d'équilibre à long terme tourne plutôt aux alentours de 4,5%.

Trois ou quatre hausses?

Malgré ce renforcement de l'économie, « on ne se sent pas sur le point d'assister à une envolée de l'inflation », a observé en conférence de presse Jerome Powell, qui venait de présider sa première réunion de politique monétaire depuis le départ, en janvier, de sa prédécesseure, Janet Yellen. C'est peu dire. En fait, les membres du FOMC ont laissé inchangées leurs prévisions d'inflation pour cette année (1,9%) et l'an prochain (2%), et les ont à peine relevées pour 2020, de 2% à 2,1%.

Plusieurs observateurs croyaient que l'adoption par le gouvernement Trump de politiques fiscales expansionnistes, alors que l'économie semble déjà tourner à plein régime, allait forcer la Fed à donner un coup de frein pour éviter la surchauffe. Concrètement, ils s'attendaient à ce qu'une majorité de membres du FOMC entrevoit non plus seulement trois, mais quatre hausses de leur taux directeur cette année, contrairement à ce qu'ils pensaient encore en décembre.

Or, les tableaux synthèses publiés après leur réunion montrent qu'il s'en est fallu de bien peu, mais que c'est plutôt l'an prochain qu'ils prévoient désormais trois hausses plutôt que deux. Selon la médiane de leurs projections, le

VOIR PAGE B 2 : FED

Quel avenir pour les frais d'itinérance dans les Amériques ?

Plusieurs pays membres d'une commission liée à l'Organisation des États américains entrevoient la fin de cette pratique

FRANÇOIS DESJARDINS

Est-ce le début de la fin pour les frais d'itinérance dans les Amériques? Voilà la perspective que semble soulever une déclaration non contraignante adoptée il y a quelques jours par une commission liée à l'Organisation des États américains (OEA). À Ottawa, l'annonce a été accueillie de façon favorable.

Même si aucune date n'a été fixée, 19 pays, dont le Canada et les États-Unis, ont récemment appuyé l'idée de voir disparaître un jour les frais d'itinérance dans la téléphonie mobile. Cette résolution a été adoptée lors d'une rencontre de la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL), à Buenos Aires.

La nouvelle a été éventée lundi par le quotidien *La Nación*, puis mardi par l'Agence France-Presse. Selon *La Nación*, la proposition a aussi été appuyée par le Brésil, le Mexique, le Costa Rica, la République dominicaine et l'Argentine, dont le gouvernement en était un des promoteurs.

Réaction d'Ottawa

Invité à se prononcer, le cabinet du ministre fédéral de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, Navdeep Bains, a indiqué au *Devoir* que la déclaration de Buenos Aires « reflète bien la vision de notre gouvernement » et que chaque citoyen mérite d'« avoir accès de manière équitable à des services de

19

C'est le nombre de pays qui ont appuyé l'idée de voir disparaître un jour les frais d'itinérance dans la téléphonie mobile. On trouve parmi ceux-ci le Canada, les États-Unis, le Brésil, le Mexique et l'Argentine.

télécommunications plus abordables et de meilleure qualité ».

De son côté, l'Association canadienne des télécommunications sans fil, qui regroupe la presque totalité des fournisseurs, n'a pas souhaité faire de commentaire, n'ayant pas en main la déclaration officielle.

Les frais d'itinérance ont longtemps donné du fil à retordre aux clients, qui découvraient parfois avec stupéfaction la facture les attendant au retour d'un voyage. Dans le cadre du nouveau Code sur les services sans fil, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a plafonné ces frais à 100 \$ par mois. Plusieurs fournisseurs offrent maintenant aux abonnés la possibilité de payer 10 \$ par jour pour utiliser à l'étranger la voix et les données comme s'ils se trouvaient

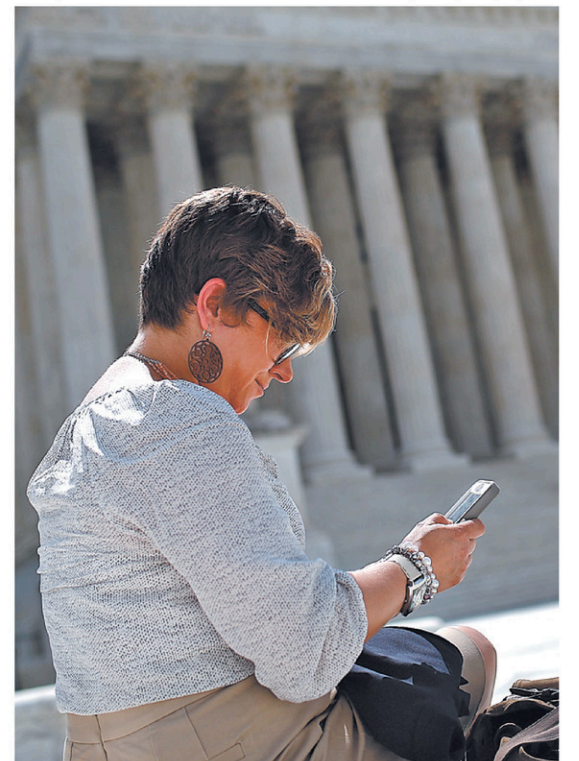
au Canada.

De l'autre côté de l'Atlantique, les frais d'itinérance ont officiellement disparu l'an dernier à la suite d'une réforme d'une dizaine d'années entreprise par la Commission européenne. Cette nouvelle réalité, qui touche des centaines de millions de personnes, repose sur un accord concernant les prix de gros qui caractérisent la relation commerciale entre les grands fournisseurs de services sans fil.

Forfaits d'itinérance

Bell n'a pas commenté la déclaration de la CITEL. La compagnie a reconnu lors des consultations du CRTC en 2016 que les frais d'itinérance causant de lourdes factures étaient une source de préoccupation pour les clients. Cependant, avait-elle affirmé, les entreprises sont allées plus loin que le CRTC en proposant des forfaits d'itinérance adaptés aux besoins.

« L'affaire avec ces résolutions internationales, c'est qu'elles doivent revenir dans chacun des pays pour éventuellement devenir contraignantes », a dit Katy Anderson, spécialisée dans les enjeux de droits numériques chez OpenMedia, un groupe qui fait la promotion de l'accès aux communications. « Le CRTC a abordé cet enjeu il y a deux ans, mais ça demeure coûteux. »



WIN MCNAMEE GETTY IMAGES AFP
Les frais d'itinérance ont longtemps donné du fil à retordre aux clients.

Le Devoir

ÉCONOMIE

FED

SUITE DE LA PAGE B 1

taux de leur principal outil d'intervention pourrait être autour de 3,5% en 2020, soit légèrement plus restrictif que le 3% qu'ils considèrent désormais être le taux neutre.

Entre le danger de remonter trop vite les taux et de tuer la croissance, et celui de laisser trop bas et de perdre le contrôle de l'inflation, « on a choisi d'emprunter une voie mitoyenne », a expliqué Jerome Powell.

Quelle guerre commerciale ?

Malgré les questions insistantes des journalistes, Jerome Powell ne s'est pas beaucoup avancé sur les éventuelles conséquences sur la croissance économique et le niveau des prix des tarifs douaniers de Donald Trump contre les importations d'acier et d'aluminium qui doivent entrer en vigueur jeudi, ni des autres menaces de sanctions commerciales contre la Chine, ni des promesses de représailles des pays visés. Le président de la Fed a seulement indiqué, à propos de la guerre commerciale, que les milieux d'affaires se montrent de plus en plus inquiets devant cette « sorte de risque » qui pourrait devenir « plus important ». « Je ne peux pas être plus précis que cela », a-t-il ajouté.

Le Devoir

Bruxelles s'arme pour mieux taxer les géants du Net

CÉLINE LE PRIOUX
à Bruxelles

L'UE a lancé mercredi une offensive pour mieux taxer les géants du Net, dont Facebook, éclaboussé par un scandale sur la protection des données, sur fond de menace de guerre commerciale avec les États-Unis.

Ce projet de la Commission européenne a été présenté dans un contexte déjà tendu entre les États-Unis et les Européens, au bord d'une guerre de l'acier. « Nos règles mises en place avant l'existence d'Internet ne permettent pas [...] d'imposer les entreprises numériques opérant en Europe », a martelé le commissaire européen aux Affaires économiques, Pierre Moscovici, dénonçant un « trou noir » fiscal « qui s'agrandit toujours plus », lors d'une conférence de presse à Bruxelles. Dossier défendu par le président français, Emmanuel Macron, la taxation des géants du numérique sera au menu d'un dîner de travail jeudi lors d'un sommet européen à Bruxelles.

A plusieurs reprises, M. Moscovici a insisté sur le fait que ces propositions ne visaient pas en priorité des entreprises américaines. « Ce n'est ni une taxe contre les GAFAs (acronyme pour Google, Apple, Facebook,



Le commissaire européen aux Affaires économiques, Pierre Moscovici, a dénoncé un « trou noir » fiscal « qui s'agrandit toujours plus ».

Amazon) ni une taxe anti-américaine », a-t-il répété. Et d'ajouter qu'il avait « écrit » puis « expliqué de vive voix » au secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin. Vendredi dernier, M. Mnuchin avait déjà mis en garde les Européens : « Les États-Unis s'opposent fermement aux propositions de quelque pays que ce soit de cibler les compagnies numériques » par une taxation spéciale.

Dans un communiqué commun, cinq poids lourds de l'Union — la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni — ont « salué les

propositions de la Commission européenne ». Faute d'un consensus international, « nous devons avancer au niveau de l'Union européenne », ont-ils déclaré.

Dans un premier temps, l'exécutif européen préconise de taxer à 3% les revenus (et non les bénéfices, comme le veut l'usage) générés par l'exploitation d'activités numériques. Cette taxe ne visera que les groupes dont le chiffre d'affaires annuel mondial s'élève à plus de 750 millions d'euros et dont les revenus dans l'UE excèdent 50 millions d'euros.

Dans le collimateur de la Commission : les recettes publicitaires des groupes tirés des données de leurs utilisateurs — le modèle de Facebook, Google ou Twitter — ou les revenus provenant de la mise en relation d'internautes pour un service donné — celui d'Airbnb ou Uber, par exemple.

Outre cette mesure « ciblée » de taxation du chiffre d'affaires des entreprises numériques, M. Moscovici a proposé une réforme de fond des règles relatives à l'imposition des sociétés, qui prendrait le relais de la première proposi-

tion de « court terme ». Cette proposition permettrait aux pays de l'UE de taxer les bénéfices qui sont réalisés sur leur territoire même si une entreprise n'y est pas présente physiquement.

Il s'agit d'établir un standard européen définissant la présence numérique des sociétés, pour mieux les imposer, à l'aide de trois critères : les revenus, le nombre d'utilisateurs et les contrats — publicitaires, par exemple — signés avec une autre entreprise.

Reste à savoir si les grands pays de l'UE parviendront à convaincre les plus petits États, tels que l'Irlande, les Pays-Bas, le Luxembourg, accusés de tirer profit de leur fiscalité avantageuse vis-à-vis des entreprises. Dans l'Union, en effet, toute réforme sur la fiscalité requiert l'unanimité. L'Irlande comme le Luxembourg ont déjà donné de la voix mercredi, faisant savoir qu'ils étaient favorables à une solution commune avec les États-Unis.

Quant aux principaux intéressés, les entreprises concernées, elles ont fustigé une taxe « discriminatoire et néfaste à l'économie numérique européenne », selon CCIA, un lobby des GAFAs, dans un communiqué publié à Bruxelles.

Agence France-Presse

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Réseau de transport métropolitain **Appel d'offres public**

Biens et services. Service de transport par autobus pour le secteur Haut-Saint-Laurent

Numéro de l'appel d'offres : 1001724

Les documents et conditions de l'appel d'offres seront disponibles incessamment via le site du Système électronique d'appel d'offres : www.seao.ca.

Dépôt des soumissions : Pour être validement reçue, toute soumission doit être déposée au siège du Réseau de transport métropolitain, situé au 700, rue de La Gauchetière Ouest, 26ème étage, Montréal (Québec) H3B 5M2, AU PLUS TARD LE LUNDI 16 AVRIL 2018 À 14H30. Une ouverture publique des soumissions reçues suivra au même lieu.

Le Réseau ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Erin Geldard
Directrice exécutive
Approvisionnement et Gestion immobilière

Réseau de transport métropolitain **Appel d'offres public**

Biens et services. Entretien paysager des gares de la ligne Vaudreuil-Hudson

Numéro de l'appel d'offres : 1001749

Les documents et conditions de l'appel d'offres seront disponibles incessamment via le site du Système électronique d'appel d'offres : www.seao.ca.

Dépôt des soumissions : Pour être validement reçue, toute soumission doit être déposée au siège du Réseau de transport métropolitain, situé au 700, rue de La Gauchetière Ouest, 26ème étage, Montréal (Québec) H3B 5M2, AU PLUS TARD LE MERCREDI 4 AVRIL 2018 À 14H00. Une ouverture publique des soumissions reçues suivra au même lieu.

Le Réseau ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Erin Geldard
Directrice exécutive Approvisionnement et Gestion immobilière

HEURES DE TOMBÉE

Avis légaux et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant 15 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du **lundi** :
Réservations avant **11 h le vendredi**

Publications du **mardi** :
Réservations avant **15 h le vendredi**

POUR NOUS JOINDRE
avisdev@ledevoir.com
Tél. : 514-985-3344 // Fax : 514-985-3340
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

Appel d'offres

Montréal-Nord

Montréal

DIRECTION DE LA PERFORMANCE, DU GREFFE ET DES SERVICES ADMINISTRATIFS

APPEL D'OFFRES PUBLIC No : 1028

Services professionnels en gestion de projets pour la reconstruction du boulevard Industriel et l'implantation d'une piste cyclable en site propre à Montréal-Nord

L'ouverture des soumissions prévue pour le 23 mars 2018 est reportée au 3 avril 2018 à onze heures (11h), à la Mairie d'arrondissement de Montréal-Nord.

À Montréal, arrondissement de Montréal-Nord

Ce 22 mars 2018

La secrétaire d'arrondissement
Marie-Marthe Papineau, avocate
Arrondissement de Montréal-Nord

Avis public de notification
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à Monsieur HUGO LESTAGE de vous présenter au bureau du cabinet Deveau Avocats, sis au 101-123, boul. Labelle à Rosemère, province de Québec J7A 2G9 afin de recevoir le avis d'hypothèque légale d'une créance résultant d'un jugement qui y a été laissé à votre attention. Vous devez répondre à ces documents dans les délais prévus conformément à la loi. Le présent avis est publié à la demande de Jean-Félix Bouchard, huissier de justice, vu que nous n'avons pas d'adresse connue. Il ne sera pas publié de nouveau.

Saint-Eustache, le 20 mars 2018
Jean-Félix Bouchard, huissier de justice

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis de la clôture de l'inventaire des biens de la succession Denise Jetté, en son vivant domiciliée au 1910, rue Adoncor, App. 121, Longueuil, Québec, J4N 1T3, décédée le 18 novembre 2017, lequel inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Linda JODOIN, notaire, sise au 370, chemin de Chambly, bureau 400, Longueuil (Québec) J4H 3Z6.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Mme Jeannette Perreault en son vivant, domiciliée au Centre d'hébergement de la Marée, 7015 Boulevard Gouin, est décédée le 16 janvier 2018.

Les liquidateurs Marie Perreault et Claude Perreault ont procédé à un inventaire des biens de la défunte conformément à la loi devant les témoins François Cyr et Serge Emond, le 16 mars 2018. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés en vous adressant à Succession Jeannette Perreault, 456 avenue de Putney, Saint-Lambert, Québec J4P 3B7.

Fait à Saint-Lambert, le 16 mars 2018.

AVIS LÉGAL

Prenez avis que le 1^{er} mars 2018, Dre Françoise Crête, dentiste, a cédé au Dr Jean-Sébastien Dionne, dentiste, tous les dossiers de sa clinique dentaire située au 4, rue St-Pierre, Pont-Rouge (Québec) G3H 1W2.

BANQUE NATIONALE

BANQUE NATIONALE DU CANADA

Avis de convocation à l'assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires

L'assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque Nationale du Canada aura lieu le vendredi 20 avril 2018 à 10 h (HAE), au Centrepro Cogeco Drummondville situé au 550, rue Saint-Amant, Drummondville (Québec) Canada.

Par ordre du conseil d'administration,

Dominic Paradis
Vice-président, Affaires juridiques et secrétaire corporatif

Montréal, le 23 février 2018

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Avis public

Outremont

Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT AO-377-P1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE (1177) DE L'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux personnes intéressées de l'arrondissement d'Outremont, et d'une zone contiguë à l'arrondissement d'Outremont dans les arrondissements de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, du Plateau-Mont-Royal, de Rosemont-La Petite-Patrie et de Ville-Marie par la soussignée, Secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont :

QUE, lors de sa séance ordinaire du 5 mars 2018, le conseil d'arrondissement a adopté un premier projet de règlement intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177)* » (AO-377-P1).

QUE ce projet de règlement a pour objet :

- de modifier les dispositions concernant l'extension ou la modification d'une construction dérogatoire;
- de modifier les dispositions concernant le nombre maximal d'unités de stationnement dans un rayon de 500 mètres d'une station de métro;
- de modifier les dispositions concernant les restrictions liées aux terrains situés à moins de 30 mètres ou 75 mètres d'une voie ferrée principale;
- de modifier les dispositions concernant les appareils mécaniques.

UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION sera tenue, concernant ce projet de règlement, le **jeudi, 5 avril 2018, à 19 heures** à la salle du conseil située au 530, avenue Davaar à Outremont, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire et vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Outremont. Les dispositions 5 et 6 s'appliquent particulièrement à une partie de territoire délimitée en vertu de l'article 133 al. 6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Toute personne intéressée peut consulter ce projet de règlement ainsi que les illustrations des parties de territoire visées au Secrétariat de l'arrondissement d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte Sainte-Catherine, à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, ce 22 mars 2018

M^{re} Julie Desjardins, avocate
Secrétaire substitut de l'arrondissement

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à :

Stéphane Faucher : 159 boul. Wilson, Longueuil, QC, J4J 2W4	505-32-701184-179
Solutions Toiture.com Inc : 1321 rue Comptois, Ste-Julie, QC, J3E 2B7	505-32-700627-178
Station Blu : 593 Route 138, Saint-Tite-des-Caps, QC, G0A 4J0	505-32-700584-171
Jean-Gimpse Bertrand : 745, 3e Avenue, Lachine, QC, H8S 2V1	505-32-036894-175
Anik Doré : 202-118 Charlevoix, Bromont, QC, J2L 1R9	505-32-701270-176
Nathalie Nault : 121 Eleanor, Otterburn Park, QC, J3H 1T3	505-32-701277-171
Jacques Stéphane JR : 5270 Rang Saint-Vincent, Mirabel, QC, J7N 2T6	505-32-701250-178
Peter Luger : 844 Watson, Longueuil, QC, J4N 1P6	505-32-701205-172
David Martin : 297 Scott, Chateauguay, QC, J6J 4H7	505-32-700990-170
Réjean Pierre : 205-505 rue Saint-François, Brossard, QC, J4X 2W9	505-32-031881-130
Philippe Routhier : 406-18 Industriel, Delson, QC, J5B 1V8	505-32-700961-171
Steve Desormeaux : 284 Milroy, Otterburn Park, QC, J3H 4M6	505-32-036783-174
Permacils Inc. : 639 rue des Alouettes, Longueuil, QC, J4G 2N2	505-32-701357-171
Jean Francis : 611-5311 Sherbrook West, Montréal, QC, H4A 1V3	505-32-701076-177
Mai Gui Lan : 1460 Avenue Paquette, Brossard, QC, J4W 2G7	505-32-700898-175
Benoit Choquet f.a.s.n.d Les paves roseauel : 857 Verchères, Longueuil, QC, J4K 2Y8	505-32-701267-172
9272-7692 Québec Inc. : 1595 chemin Sainte-Lucie, St-Lucie-Des-Laurentides, QC, J0T 2J0	505-32-700779-177
Jean-François St-Onge f.a.s.n.d Les Ateliers de restauration JF: 899 du Fer à Cheval, Ste-Julie, QC, J3E 1Y2	505-32-034971-151

de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de Longueuil situé au 1111 Jacques-Cartier Est, RC-27, Longueuil, QC, J4M 2J6, dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 16 mars 2018 par le greffier dans les dossiers portant les numéros ci-haut mentionnés.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Longueuil, le 22 mars 2018 date de publication de l'avis

Michèle Bellefleur
Greffière adjointe de la Cour du Québec

Avis public

Outremont

Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT P-AO-378 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (1189) ET LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES PERMIS ET LES CERTIFICATS (1176)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux personnes intéressées de l'arrondissement d'Outremont, et d'une zone contiguë à l'arrondissement d'Outremont dans les arrondissements de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, du Plateau-Mont-Royal, de Rosemont-La Petite-Patrie et de Ville-Marie, par la soussignée, Secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont :

QUE, lors de sa séance ordinaire du 5 mars 2018, le conseil d'arrondissement a adopté un projet de règlement intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (1189) et le Règlement concernant les permis et les certificats (1176)* » (P-AO-378).

QUE l'objet de ce projet de règlement vise à ajouter des exigences concernant l'obtention d'un certificat d'autorisation pour l'installation ou le remplacement d'un appareil mécanique et à assujettir, pour l'ensemble du territoire, les appareils mécaniques visibles d'une voie publique au *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (1189).

UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION sera tenue, concernant ce projet de règlement, le **mardi, 10 avril 2018, à 19 heures** à la salle du conseil d'arrondissement, situé au 530, avenue Davaar à Outremont, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire et vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Outremont.

Toute personne intéressée peut consulter ce projet de règlement au Secrétariat de l'arrondissement d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte Sainte-Catherine, à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h ainsi que sur le site Internet de l'arrondissement.

Montréal, ce 22 mars 2018

M^{re} Julie Desjardins, avocate
Secrétaire substitut de l'arrondissement

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à :

nom et dernière adresse connue	
Snowbiz : 2-4944, boul. Notre-Dame, Laval, QC, H7W 2V4	500-32-157273-170
Vasilios Thanos : 2-4944, boul. Notre-Dame, Laval, QC, H7W 2V4	500-32-157273-171
Daniel Vendette : 14682, rue Jovette-Bernier, Montréal, QC, H1A 5P2	500-32-157564-180
Vendette Maçonnerie Daniel : 14682, rue Jovette-Bernier, Montréal, QC, H1A 5P2	500-32-157564-180
Summit rentals and sales inc. : 1002-5500, avenue Borden, Côte Saint-Luc, QC, H4V 2T4	500-32-157591-183
Christian Legris Charrier : 1-185, rue Des Aubépines, Vaudreuil-Dorion, QC, J7V 0M1	500-32-157622-186
Germain Arnoux : 4120, 41e rue, Montréal, QC, H1Z 1S4	500-32-157658-180
9348-8997 Québec inc. : 1084, rue De l'Église, Montréal, QC, H4G 2N5	500-32-700562-178
Prestige Aluminium inc. : 101, Chemin de la Presqu'île, Lantier, QC, J0T 1V0	500-32-700979-174
Le Groupe Prestige : 101, Chemin de la Presqu'île, Lantier, QC, J0T 1V0	500-32-700979-174
Prestige Toiture : 101, Chemin de la Presqu'île, Lantier, QC, J0T 1V0	500-32-700979-174
Otto Chan : 4480, rue Lenoir, Brossard, QC, J4Y 0K2	500-32-702676-174
James Davidson : 9, rue du Belvédère, Knowlton, QC, J0E 1V0	500-32-702979-172
Michel Labelle : 38, rue de La Belle-Plage, Laval, QC, H7L 3G9	500-32-703644-171
Sergiu Anfrescu : 11-3425, avenue Coloniale, Montréal, QC, H2X 2Y3	500-32-703722-175
Isabelle Parent : 3910, D'Argenteuil, Saint-Adolphe-D'Howard, QC, J0T 2B0	500-32-703734-170
Monique Pesta : 61, rue du Faltes-Bois, Terrebonne, QC, J6Y 1Z6	500-32-703992-174
Nayla International inc. : 61, rue du Faltes-Bois, Terrebonne, QC, J6Y 1Z6	500-32-703992-174
David Mikolajski : 4, rue des Cascades, Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6S 6E6	500-32-704012-170
Isabelle Parent : 18-2555, boul. du Bord-de-l'eau, Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6S 6E1	500-32-704054-180
Joseph Zambou : 11730, boul. Langelier, Montréal, QC, H1G 3M1	500-32-704084-187
Martin Charon : 7868, rue de l'Aurore, Laval, QC, H7A 0B8	500-32-704155-185
Jessy Gauthier Moreno : 1092, rue Raoul Charrette, Joliette, QC, J6E 8S6	500-32-704168-188
Cuisine Design Joliette : 1092, rue Raoul Charrette, Joliette, QC, J6E 8S6	500-32-704168-188

de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de Montréal situé au 1, Notre-Dame Est # 1.04, Montréal, QC, H2Y 1B6, dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 20 mars 2018 par le greffier dans les dossiers portant les numéros ci-haut mentionnés.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 20 mars 2018

Éminé HALIL
Greffière de la Cour du Québec

ÉCONOMIE



« Nos décisions permettent de garantir que la concurrence et l'innovation resteront effectives sur les marchés des semences, des pesticides et de l'agriculture numérique, même à l'issue de cette concentration », a déclaré la commissaire européenne à la Concurrence.

L'Union européenne autorise le rachat de Monsanto par Bayer

Plus d'un million de citoyens avaient demandé à la commissaire à la Concurrence de bloquer cette « fusion infernale »

Bruelles — La Commission européenne a autorisé mercredi sous conditions le rachat, pour 62,5 milliards \$US, de l'américain Monsanto, spécialiste des semences, des pesticides et des OGM, par le géant allemand de la chimie Bayer.

Cette autorisation de rachat — contre laquelle se sont beaucoup mobilisées les ONG écologistes — est subordonnée à la cession d'un vaste ensemble d'activités que Bayer a proposé à l'exécutif européen pour dissiper ses craintes quant à la concurrence dans l'UE.

« Nous avons autorisé le projet de rachat de Monsanto par Bayer parce que les mesures correctives proposées par les

parties, qui dépassent largement les 6 milliards d'euros, répondent pleinement à nos préoccupations en matière de concurrence », a déclaré la commissaire européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager, citée dans un communiqué. « Nos décisions permettent de garantir que la concurrence et l'innovation resteront effectives sur les marchés des semences, des pesticides et de l'agriculture numérique, même à l'issue de cette concentration », a-t-elle ajouté.

Pendant son enquête, la Commission européenne avait reçu de nombreuses pétitions envoyées par courriel et par la poste s'alarmant de cette union

qui donnerait trop de pouvoir à un groupe fabriquant des OGM et le glyphosate, un désherbant très controversé.

Dans une lettre à la commissaire Margrethe Vestager, publiée mardi, l'ONG Friends of the Earth Europe avait mis en garde contre les conséquences de cette fusion sur l'environnement. « Bloquer cette fusion profondément impopulaire serait un grand succès pour l'UE. Plus d'un million de citoyens ont exhorté M^{me} Vestager à bloquer cette fusion infernale », avait rappelé l'ONG.

Les équipes de M^{me} Vestager étaient chargées d'étudier les problèmes soulevés par cette union seulement du point de

vue de la concurrence. Leur avis est susceptible d'être soumis à la Cour européenne de justice.

La Chine a déjà approuvé sous conditions le rapprochement Bayer-Monsanto, qui a aussi obtenu le feu vert du Brésil. Les États-Unis et la Russie ne se sont en revanche pas encore prononcés.

L'opération s'inscrit dans le mouvement de concentration du secteur engagé depuis plusieurs années déjà et marqué entre autres par le rapprochement de Dow et DuPont et le rachat de Syngenta par ChemChina, rappelle l'agence de presse Reuters.

Avec Le Devoir
Agence France-Presse

INIQUITÉ FISCALE

PKP s'en prend encore à l'inaction des gouvernements

Les entreprises d'ici pourraient s'établir ailleurs pour profiter des avantages accordés à leurs rivales étrangères

JULIEN ARSENAULT

L'inaction des gouvernements pour mettre fin à l'iniquité fiscale pourrait inciter des détaillants et entreprises culturelles d'ici à s'établir ailleurs afin de profiter des mêmes avantages que leurs rivaux étrangers, croit le président et chef de la direction de Québecor, Pierre Karl Peladeau.

À son avis, le refus d'Ottawa et de Québec de percevoir la taxe de vente sur les biens achetés en ligne et les services des fournisseurs comme Netflix crée une motivation à agir de la sorte. « Il y en a qui y pensent, a dit l'homme d'affaires, mercredi, en marge d'un événement organisé par le Conseil québécois du commerce de détail. J'ai rencontré quelqu'un que je connais bien qui me disait: voilà les raisons pour lesquelles je m'installerais à Plattsburgh. »

Plus tôt, M. Peladeau prenait part à une table ronde sur l'équité fiscale en compagnie du président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Alexandre Cusson, et de la directrice générale de l'ADISQ, Solange Drouin.

Le patron du conglomérat Québecor a critiqué la passivité du gouvernement Couillard et accueilli tièdement le récent changement de ton du gouvernement Trudeau à l'égard des géants du Web comme Google, Amazon, Facebook et Apple.

Depuis Buenos Aires, où il participait au sommet du G20, le ministre fédéral des Finances, Bill Morneau, a laissé entendre, dans une entrevue à Bloomberg, qu'il était ouvert à l'idée d'étudier la possibilité de taxer ces entreprises. M. Peladeau a estimé qu'il n'y avait rien d'original dans cette réflexion, étant donné que la « taxation s'effectue » dans d'au-

tres pays et que l'Union européenne vient de dévoiler un projet pour passer à l'action.

Malgré ses critiques, le dirigeant de Québecor dit ne pas avoir encore songé à délocaliser une filiale de l'entreprise comme Club Illico au sud de la frontière dans le but de bénéficier du même traitement fiscal que Netflix, par exemple.

Commerce en ligne

À l'occasion de leur table ronde, les trois intervenants ont également abordé dans une perspective plus large les effets du commerce en ligne, qui, selon M. Cusson, sont particulièrement ressentis dans les régions. Selon le président de l'UMQ, en 2016, quelque 2000 commerces québécois ont mis la clé sous la porte ou renoncé à l'idée d'ouvrir un magasin, principalement en raison des craintes provoquées par la concurrence en ligne. Cela a privé les municipalités de revenus de taxes foncières de l'ordre de 65 millions.

Également maire de Drummondville, M. Cusson a expliqué que de plus en plus de centres commerciaux contestent leur rôle d'évaluation foncière pour tenter d'économiser et de réduire le prix des loyers offerts aux commerçants, ce qui constitue une source de conflits avec les municipalités. Près de 73% des budgets des municipalités québécoises dépendent de la taxe foncière, a souligné M. Cusson, qui plaide pour une réforme du partage des recettes fiscales avec le gouvernement provincial.

Selon le président de l'UMQ, le modèle économique est en train de changer, mais le modèle fiscal, lui, date encore du « siècle dernier ».

La Presse canadienne

44 pays africains créent une zone de libre-échange

Kigali — Quarante-quatre pays africains ont signé mercredi à Kigali l'accord créant une Zone de libre-échange continentale (ZLEC), perçue comme essentielle au développement économique de l'Afrique, par le truchement d'une hausse du commerce intra-africain.

La création de cette ZLEC, présentée comme potentiellement la plus vaste du monde par le nombre de pays membres, fait suite à deux années de négociations et est l'un des projets clés de l'Union africaine (UA) pour renforcer l'intégration du continent.

Par ailleurs, mercredi, 27 pays africains ont signé un protocole autorisant la libre circulation des personnes entre les pays signataires. « Nous sommes venus ici pour répondre à l'aspiration de nos peuples à l'intégration et à l'unité », a déclaré le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki. Les poids lourds, comme l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Égypte, le Kenya ou encore la pourtant très protectionniste Algérie, ont signé l'accord, qui entrera en vigueur dans un délai de 180 jours, après avoir été ratifié à l'échelle nationale par les pays signataires. Le Nigeria, l'une des premières économies du continent, qui avait pourtant coordonné les négociations avec l'Égypte, est le principal pays à s'être abstenu. Parmi les autres pays n'ayant pas signé l'accord figurent le Bénin, la Namibie, le Burundi, l'Érythrée et la Sierra Leone.

Le président nigérian, Muhammadu Buhari, avait décidé de ne pas faire le déplacement à Kigali, après qu'un des plus grands syndicats du pays, le Nigeria Labour Congress, eut dit craindre les effets négatifs de la ZLEC pour l'économie nationale. Ce syndicat avait aussi demandé à être plus impliqué dans les négociations et M. Buhari avait accepté de « donner plus de temps aux consultations ».

La ZLEC doit permettre l'élimination progressive des droits de douane entre pays membres, favorisant ainsi le commerce au sein du continent et permettant aux pays africains de s'émanciper d'un système économique trop centré sur l'exploitation des matières premières. L'UA estime que la mise en œuvre de la ZLEC permettra d'augmenter de près de 60% d'ici à 2022 le niveau de commerce intra-africain. Actuellement, seulement 16% du commerce des pays africains s'effectue avec d'autres pays du continent. Si les 55 pays membres de l'UA signent le document, la ZLEC ouvrira l'accès à un marché de 1,2 milliard de personnes, pour un PIB cumulé de plus de 2500 milliards de dollars.

Ses défenseurs estiment qu'elle aidera à la diversification des économies africaines et à l'industrialisation du continent, tout en lui offrant une plateforme unique pour négocier de meilleurs accords commerciaux avec l'extérieur.

Agence France-Presse



Les exportations vers les États-Unis ont fléchi de 13% en janvier 2018.

QUÉBEC

Mauvais début d'année pour les exportations

Exportations et importations ont commencé l'année en baisse pour le Québec.

Les exportations du Québec ont diminué de 14,9% en janvier alors qu'elles ont baissé de 1,3% à l'échelle canadienne. En volume le recul est de 6,2% et de 3,9% respectivement par rapport au niveau enregistré en janvier 2017.

Les exportations vers les États-Unis ont fléchi de 13% en janvier 2018 et représentent 73,8% des exportations québécoises. Vers l'Europe, elles déclinent de 26,7% et représentent 11,5% du total québécois. Vers l'Asie, elles se contractent de 22,2% et constituent 7,8% des exportations du Québec, selon les données de l'Institut de la statistique du Québec.

Pour leur part, les importations du Québec ont diminué de 3,7% en janvier. Celles du Ca-

nada se sont repliées de 3,6%. Toutefois, leur volume est supérieur de 2% au niveau de janvier 2017, de 3,5% à l'échelle canadienne.

« L'importante baisse du volume des exportations en janvier est due en bonne partie à un phénomène "saisonnier" récurrent depuis 2013, à savoir un pic d'exportations en décembre suivi par une diminution importante en janvier », écrit Marc Pinsonneault. L'économiste à la Banque Nationale ajoute qu'« en supposant que l'issue de la renégociation de l'ALENA avec les États-Unis ne soit pas catastrophique [...], nous nous attendons à ce que le commerce international contribue à la croissance économique du Québec en 2018, laquelle est prévue à 2,3% ».

Le Devoir

1000 emplois de plus chez UPS Canada

500 millions seront investis dans les installations

UPS confirme vouloir investir 500 millions dans l'agrandissement de ses installations au Canada. Il en résultera la création d'un millier d'emplois.

L'entreprise de messagerie évoque un volume « sans précédent » alimenté par l'essor du commerce électronique et la croissance des entreprises canadiennes pour confirmer ces investissements, qui figureront parmi les dépenses en immobilisations pour 2018. Pour Montréal, l'enveloppe prévue atteint les 125 millions et porte sur un projet d'expansion de 180 000 pieds carrés du centre de distribution de Montréal, « qui deviendra le premier centre de tri automatisé d'UPS au pays ».

L'entreprise vise également l'utilisation de carburants de remplacement et de technologies permettant d'améliorer ses itinéraires de livraison. Elle s'est donné pour objectif d'avoir 50% des véhicules de son parc automobile alimentés par des carburants de remplacement d'ici la fin de 2018.

UPS emploie plus de 12 000 personnes au Canada.

Le Devoir

NIGERIA

Une libération qui soulève des questions

Le groupe Boko Haram a rendu à leurs parents une centaine d'écolières enlevées

Abuja — Une centaine d'écolières enlevées le 19 février par des militants islamistes de Boko Haram à Dapchi, dans le nord-est du Nigeria, ont été ramenées mercredi matin à leur école par leurs ravisseurs, dans des circonstances qui soulèvent de nombreuses interrogations.

Au moins 104 adolescentes ont été ramenées par des membres de Boko Haram, à bord de neuf camions, aux premières heures de la journée, selon le gouvernement.

Ils les ont « déposées sur la route, d'où elles ont naturellement rejoint leur foyer », a expliqué le ministre de l'Information, Lai Mohammed.

« La ville a exulté, les gens priaient et tout le monde était très heureux », raconte Alhaji Deri, le père d'une des captives.

Selon des témoignages recueillis par l'AFP, certains habitants de Dapchi, petite ville de l'État de Yobe, proche du Niger, ont salué chaleureusement les combattants à leur arrivée.

Kachalla Bukar, un habitant, raconte que les insurgés « prenaient des photos » avec les gens. « Ils nous ont demandé de ne pas fuir. Et ils nous ont dit de ne pas faire attention à ce qu'il allait dire l'armée sur nous. »

« Quand ils nous ont relâchées, ils nous ont dit d'aller directement à la maison et pas chez les militaires, parce qu'ils diraient que ce sont eux qui nous ont sauvées », a raconté Aisha Deri, une jeune fille de 16 ans libérée, avant d'être récupérée par l'agence de renseignements nigériane.

Témoignages

Selon plusieurs témoignages d'anciennes captives, les combattants les ont « gardées dans une pièce » où elles pouvaient cuisiner et n'ont « jamais été maltraitées ».

« Samedi, ils nous ont dit de monter dans des bateaux. Nous avons passé trois jours sur l'eau et ensuite ils nous ont rassemblées dans des véhicules et nous ont dit qu'on rentrerait à la maison », a raconté Fatima Gremah, 13 ans.

Selon des témoins contactés par l'AFP avant leur libération, les captives étaient gardées sur des îles du lac Tchad, zone contrôlée par la faction reconquise par le groupe Etat islamique, auquel Boko Haram a prêté allégeance en 2015.

« Nous avons de la chance parce que nous sommes jeunes et musulmanes », confie Fatima. « Une d'entre nous, qui est chrétienne, est toujours avec eux. Ils ont dit qu'ils la libéreraient si elle se convertissait à l'islam. »

Abou Mosab Al Barnaoui, fils du fondateur de ce groupe islamiste et désigné par le groupe EI pour diriger le mouvement djihadiste en Afrique de l'Ouest, a fait sécession d'Abubakar She-

kau en août 2016.

Avec son bras droit Mamman Nur, Al Barnaoui réproche à Shekau des attentats dans les mosquées, des meurtres de civils musulmans et l'utilisation de jeunes filles comme bombes humaines.

Leur faction, active à la frontière avec le Niger et sur les contours du lac Tchad, préfère gagner le soutien de la population locale pour asseoir son pouvoir, et s'attaquer aux objectifs militaires ou étatiques.

Lors du kidnapping des 110 jeunes filles, âgées de 10 à 18 ans, le 19 février dernier, les habitants ont expliqué que les combattants s'étaient directement rendus dans l'école.

« Nous entendions des coups de feu », se souvient Aisha Deri. « Nous étions totalement paniquées. Des membres de Boko Haram sont entrés par le portail de l'école et nous ont dit d'arrêter de courir, sinon ils nous tueraient. »

Cinq jeunes filles sont mortes au moment de la prise d'otages, vraisemblablement dans les camions qui les transportaient vers leur lieu de détention.

Une libération « inconditionnelle »

Cet enlèvement de masse, qualifié de « désastre national » par le président Muhammadu Buhari, s'est déroulé dans des circonstances quasi identiques au kidnapping de Chibok, en avril 2014, où plus de 200 lycéennes avaient été enlevées, déclenchant une vague d'émotion mondiale.

Depuis, une centaine d'entre elles se sont échappées ou ont été libérées aux termes de négociations avec le gouvernement et d'échange avec des prisonniers. Quatre ans après leur kidnapping, une centaine d'entre elles restent introuvables.

Sur son compte Twitter, la présidence nigériane a souligné que cette fois, « aucune rançon n'a été versée ». Le ministre de l'Information, Lai Mohammed, a également martelé que les négociations avaient été facilitées par des « pays amis » et que leur libération avait été « inconditionnelle ».

Il a également indiqué que les opérations militaires avaient été suspendues « à certains endroits » pour permettre la remise des otages.

Bien que l'armée et les autorités nigériennes ne cessent de répéter que Boko Haram est « techniquement vaincu », ce tragique épisode a mis en lumière les graves manquements sécuritaires et la facilité avec laquelle les combattants peuvent se déplacer en nombre dans le nord-est du pays.

Le conflit dans le nord-est a fait plus de 20 000 morts depuis 2009 et 1,6 million de personnes déplacées.

Agence France-Presse



AMER ALMOHIBANY AGENCE FRANCE-PRESSE

L'accord, passé avec le régime et négocié par son indéfectible allié russe, intervient alors que les territoires rebelles dans la Ghouta orientale ont été laminés.

SYRIE

Des rebelles acceptent de quitter la Ghouta toujours bombardée

Le déluge de feu qui s'abat depuis le 18 février sur la région a tué plus de 1500 civils

HASAN MOHAMMED

à Douma

Un groupe rebelle a annoncé mercredi que ses combattants allaient quitter la Ghouta orientale, une première pour le dernier bastion insurgé aux portes de la capitale syrienne, cible d'une offensive meurtrière et dévastatrice du régime de Bachar al-Assad.

L'accord, passé avec le régime et négocié par son indéfectible allié russe, intervient alors que les territoires rebelles dans la Ghouta orientale ont été laminés.

Le déluge de feu quotidien qui s'abat depuis le 18 février sur l'enclave a tué plus de 1500 civils, dont 315 enfants, et les forces du régime ont déjà conquis plus de 80 % des zones rebelles, isolant les territoires restant en trois poches distinctes.

L'opération a également fait des dizaines de milliers de déplacés, qui n'ont d'autre choix que de s'entasser dans des centres d'accueil hâtivement mis sur pied dans les territoires du régime, où ils vivent une « situation tragique », a dénoncé à l'AFP un représentant de l'ONU.

Mercredi, la faction rebelle islamiste Ahrar al-Cham, qui contrôle la poche comprenant la ville de Harasta, dans l'ouest de la Ghouta, a annoncé un accord avec le régime pour la

sortie de ses combattants.

« L'accord prévoit la sortie des insurgés avec leurs armes, ainsi que celle des civils qui le souhaitent », a indiqué à l'AFP Munzer Fares, porte-parole du groupe rebelle.

Le départ des familles commencera jeudi à 7 h 00, heure locale, a-t-il indiqué, précisant qu'ils seraient transférés vers le nord-ouest du pays, dans la province d'Idleb, qui échappe encore au contrôle du régime Assad.

Mais même là, les avions sèment la mort : au moins 20 civils, dont 16 enfants, ont été tués dans une frappe près d'une école de cette province, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Plus tôt, le ministre syrien de la Réconciliation, Ali Haidar, avait assuré à l'AFP que ces négociations étaient menées par des forces militaires russes.

Des salves d'obus

Par le passé, le régime a reconquis plusieurs fiefs rebelles au terme de bombardements meurtriers et de sièges asphyxiants. Les insurgés et les civils avaient été obligés d'aller à Idleb.

Les bombardements du régime se sont poursuivis mercredi sur les territoires insurgés dans la Ghouta. Ils ont tué onze civils, dont trois secouristes, selon l'OSDH.

A Douma, plus grande ville

encore tenue par les rebelles, un correspondant de l'AFP a rapporté des salves d'obus tombées sur les artères principales.

Une délégation locale mène des négociations pour déterminer le sort de la ville, selon ce correspondant qui n'était pas en mesure de fournir plus de détails.

Des frappes aériennes ont aussi tué huit civils à Ain Tarma, selon l'OSDH.

Fuyant les raids et la mort, plus de 70 000 civils ont déjà quitté les territoires rebelles, n'ayant d'autre choix que de rejoindre des secteurs du gouvernement, malgré la crainte de représailles pour certains. Ils s'entassent dans des centres d'accueil sommaires, comme dans la localité de Adra.

« Si j'étais un citoyen, je n'accepterais pas de rester à Adra cinq minutes, en raison de la situation tragique », a estimé le coordinateur humanitaire de l'ONU en Syrie, Ali al-Zaatari, dans un entretien à l'AFP.

« Il est vrai que les gens ont fui les combats, la peur et l'absence de sécurité, mais ils se retrouvent dans des endroits où ils ne peuvent pas se laver, cela ne devrait pas être le cas », a-t-il déploré.

Le régime syrien veut reconquérir la Ghouta par mettre fin aux tirs de roquettes sur Damas. Mardi soir, un de ces tirs a tué 44 civils, selon un nouveau bilan de l'agence de

presse officielle syrienne Sana, le tir le plus meurtrier des rebelles sur Damas depuis le début du conflit en 2011.

La menace du groupe EI

Appuyé par son allié russe, le régime a repris plus de la moitié du territoire syrien, ne cachant pas sa détermination à reconquérir l'intégralité du pays.

Mais malgré sa force de frappe, ses territoires n'échappent pas à la menace. Une offensive du groupe Etat islamique (EI) a permis à l'organisation djihadiste de prendre le contrôle d'un quartier du sud de Damas. Plus de 60 membres des forces pro-régime ont péri, selon l'OSDH.

La guerre qui a fait plus de 350 000 morts depuis 2011 et forcé des millions de Syriens à l'exil s'est transformée en un conflit complexe, impliquant de multiples belligérants, dont des puissances étrangères.

Dans le nord-ouest, l'armée turque et des supplétifs syriens ont lancé le 20 janvier une offensive contre l'enclave kurde d'Afrine, pour en chasser la milice des Unités de protection du Peuple (YPG).

Dimanche, ces forces ont conquis la ville d'Afrine, une perte symbolique pour la minorité kurde, qui marque mercredi dans la douleur et la tristesse son nouvel an, Norouz.

Agence France-Presse

LES PETITES ANNONCES

160

APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

307

LIVRES ET DISQUES

« Librairie Bonheur d'Occasion » achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 www.bonheurdoccasion.com

515

INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ? Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

Promotion spéciale Petites annonces

Pour les annonces textes de 5 lignes et moins

7 jours de parution 100 \$

OU

4 samedis consécutifs 100 \$

Pour information

Téléphone : 514 985-3322 Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

LE DEVOIR

Pour une publication section décès dans LE DEVOIR

Le Mémoriel 1855, rue Du Havre, bureau 107 Montréal, Qc, H2K 2X4 Tél.: 514 525-1149 Téléc.: 514 525-7999 deces@lememorial.com

Le mémoriel

Le poseur de bombes du Texas se suicide

Austin — Un homme soupçonné d'être l'auteur de la série d'attentats au colis piégé qui ont semé la peur à Austin, la capitale du Texas, s'est donné la mort mercredi en se faisant exploser dans sa voiture alors qu'il allait être arrêté par la police. L'homme, identifié par les autorités comme Mark Anthony Conditt et âgé de 23 ans, aurait fabriqué au moins cinq bombes artisanales, qui ont fait deux morts et plusieurs blessés en trois semaines à Austin et dans sa région. Depuis la première explosion, le 2 mars, plusieurs centaines d'agents de la police locale et fédérale étaient sur la trace du « poseur de bombes en série ». Le suspect a été identifié notamment grâce aux images de vidéosurveillance tournées dimanche dans une succursale de la société de livraison FedEx à Austin. Les policiers cherchent à établir s'il a bénéficié de complicités. Les motivations de Mark Conditt restent inconnues.

Agence France-Presse

Un négationniste en lice pour un siège au Congrès

Washington — Un candidat négationniste et partisan de la suprématie blanche a été élu mardi soir sous l'étiquette républicaine dans l'Illinois pour briser un siège au Congrès américain, selon la commission électorale de l'État. Arthur Jones, 70 ans, était le seul candidat aux primaires du GOP dans le 3^e district de l'Illinois dans l'optique des élections parlementaires de novembre. Il a toutefois peu de chances de l'emporter face à l'actuel titulaire, le démocrate conservateur Daniel Lipinski, dans cette circonscription qui n'a pas envoyé de républicain à la Chambre des représentants depuis 1975. Le site de campagne de M. Jones dénonce entre autres le « racket de l'Holocauste » qualifié de « plus gros mensonge de l'histoire » ou le mouvement LGBTQ qui cherche à « déraciner et renverser tous les enseignements moraux de la religion chrétienne ».

Agence France-Presse

Des dizaines de morts dans un attentat à Kaboul

Kaboul — Des dizaines de personnes, pour la plupart des adolescents, ont été tuées mercredi dans un attentat-suicide revendiqué par le groupe armé Etat islamique, alors qu'elles célébraient Norouz, le Nouvel An perse, devant l'Université de Kaboul, en Afghanistan. Cette attaque, commise par un kamikaze à pied, est la cinquième dans la capitale en l'espace de quelques semaines. Le ministère de la Santé a fait état de 33 morts et 65 blessés, tandis qu'une source sécuritaire afghane haut placée a indiqué à l'AFP que l'attentat avait fait 37 morts et 70 blessés. Tous les blessés sont des civils, selon un porte-parole du ministère de l'Intérieur. L'attentat s'est produit devant un hôpital situé en face de l'Université de Kaboul, à moins de 200 mètres de Karte Sakhi, un mausolée où de nombreux Afghans se rassemblent chaque année pour fêter Norouz.

Agence France-Presse

Dernière tentative pour sauver l'accord en Libye

Nations unies — L'envoyé spécial des Nations unies pour la Libye va lancer un nouvel et dernier effort pour rallier les leaders rivaux libyens à l'accord de 2015 qui avait mis en place un gouvernement d'union nationale, a-t-il annoncé mercredi au Conseil de sécurité. Ghassan Salamé a estimé qu'il y avait « très peu d'espoir » en vue d'une entente pour amener l'accord parrainé par l'ONU qui établit un gouvernement, basé à Tripoli et dirigé par Fayez al-Sarraj. « En revanche, à partir de demain, je vais entreprendre une nouvelle et dernière tentative pour mettre en place les amendements » a-t-il indiqué. Les Nations unies ont lancé un plan pour ramener la stabilité en Libye : des élections sont prévues cette année pour tourner la page d'une transition chaotique, sept ans après le déclenchement de la révolte qui a renversé le régime autoritaire de Mouammar Kadhafi.

Agence France-Presse

LE MONDE

FRANCE

L'ancien président Nicolas Sarkozy inculpé

M. Sarkozy a été mis en examen mercredi pour « corruption passive », « financement illégal de campagne électorale » et « recel de fonds publics libyens »

GREGORY DANIEL
SOPHIE DEVILLER

à Paris

L'ancien président français Nicolas Sarkozy a été inculpé mercredi soir dans le cadre de l'enquête sur des soupçons de financement libyen de sa campagne électorale pour la présidentielle de 2007, a-t-on appris de source judiciaire.

M. Sarkozy, qui nie les faits qui lui sont reprochés, a été inculpé pour « corruption passive », « financement illégal de campagne électorale » et « recel de fonds publics libyens » et placé sous contrôle judiciaire, a précisé cette source.

La garde à vue de l'ancien président, qui avait débuté mardi, s'est terminée mercredi en fin d'après-midi. Elle a duré en tout 26 heures.

L'ex-président était arrivé peu avant 8h00, heure locale, à l'office anticorruption à Nanterre, près de Paris, selon des sources proches du dossier. Mardi, son audition entamée dans la matinée avait été interrompue vers minuit.

Également entendu, mais sous le statut de « suspect libre », Brice Hortefeux, un proche de l'ex-président qui occupa plusieurs postes ministériels pendant son quinquennat (2007-2012), avait été entendu mardi à l'office anticorruption.

« M. Hortefeux a de nouveau assuré qu'il n'y avait pas eu de financement en provenance de la Libye ou de quelque pays étranger. En répondant aux nombreuses questions qui lui ont été posées, il a démenti les erreurs et rumeurs qui ont couru sur cette affaire », a déclaré à l'AFP son avocat, Jean-Yves Dupeux.

Cette nouvelle étape dans un dossier instruit par des magistrats du pôle financier depuis près de cinq ans, marque un « retour aux affaires » de Nicolas Sarkozy, mais à la rubrique judiciaire, a titré le quotidien *Libération* mercredi. Son confrère *Le Parisien* a parlé du « cadeau » posthume de [Mouammar] Kadhafi.

Depuis la publication, en mai 2012, par le site d'informations Mediapart d'un document libyen — attribué à l'ex-chef des renseignements Moussa Koussa — accréditant un financement d'environ 50 millions d'euros, pour permettre notamment à la Libye de sortir de son isolement diplomatique, les investigations des juges



Nicolas Sarkozy

JOEL SAGET AGENCE FRANCE-PRESSE

ont considérablement avancé.

Plusieurs protagonistes du dossier, dont plusieurs ex-responsables libyens, ont accrédité la thèse de versements illicites. Le sulfureux homme d'affaires Ziad Takieddine a lui-même assuré avoir remis entre fin 2006 et début 2007 trois valises contenant 5 millions d'euros venant du régime de Kadhafi à Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, et à son directeur de cabinet, Claude Guéant.

L'ancien chef de l'État a toujours rejeté ces accusations.

Rebondissement dans l'enquête

L'enquête avait été élargie en janvier à des soupçons de « financement illégal de campagne électorale ».

Cet élargissement faisait suite à un rapport de l'office anticorruption, daté de septembre, qui évoque une circulation importante d'espèces dans l'entourage du candidat du parti UMP durant la campagne pour la présidentielle de 2007. « Tout le monde venait chercher son enveloppe », a relaté une ex-salariée, selon ce rapport dont l'AFP a eu connaissance, doutant qu'une distribution aussi massive ait pu se faire

Les relations entre la France et la Libye sous Sarkozy

Avant l'élection de Nicolas Sarkozy en 2007, les relations franco-libyennes avaient été émaillées de nombreux heurts. La Libye de Mouammar Kadhafi, qui règne sur son pays depuis 1969, figure en bonne place parmi les États les moins fréquentables sur la scène diplomatique. La situation évolue progressivement au tournant des années 2000. À partir de la levée de l'embargo de l'ONU en 2003, une trentaine d'entreprises françaises s'installent en Libye, dont Total, EADS, Thales, Areva. Le président Jacques Chirac se rend à Tripoli en novembre 2004 et Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, rencontre M. Kadhafi en 2005.

L'affaire des infirmières bulgares

Reste un gros écueil sur la voie de la normalisation : les infirmières bulgares détenues en Libye, accusées d'avoir contaminé des enfants libyens avec le virus du sida. Le président français tout juste élu devient donc un des artisans du dénouement de cette crise. Elles sont libérées en juillet 2007 et quittent la Libye dans l'avion de la présidence française, accompagnées de Cé-

cilia Sarkozy, son épouse d'alors.

La tente bédouine à l'Élysée

Cette relation va atteindre son apothéose quelques mois plus tard, en décembre 2007, lors des cinq jours de visite de M. Kadhafi à Paris. Elle marquera les esprits. Le dirigeant libyen plante une tente bédouine dans les jardins de l'hôtel de Marigny, dépendance de l'Élysée juste à côté du palais présidentiel, provoquant sarcasmes et critiques. La relation se détériore toutefois progressivement après cette visite.

Les printemps arabes

Puis arrivent les printemps arabes avec le soulèvement populaire en Tunisie fin 2010, qui s'étend à l'Égypte, puis à la Libye. Nicolas Sarkozy condamne en février 2011 « l'usage inacceptable de la force » contre les manifestants libyens et lance : « Kadhafi doit partir ». En mars, un des fils de M. Kadhafi, Seif Al-Islam, déclare : « Il faut que Sarkozy rende l'argent qu'il a accepté de la Libye pour financer sa campagne électorale. » Vaincu, Mouammar Kadhafi est capturé puis tué par les rebelles à Syrte en octobre 2011. L'État libyen ne se relèvera pas de cette guerre. Le pays est depuis en proie au chaos.

Fabien Zamora avec Baptiste Pace
Agence France-Presse

sans que Nicolas Sarkozy ait été au courant.

Les investigations ont aussi mis en lumière un virement de 500 000 euros perçu par Claude Guéant en mars 2008, en provenance d'une société d'un avocat malaisien. L'ex-secrétaire général de l'Élysée a toujours affirmé qu'il s'agissait du fruit de la vente de deux tableaux, sans convaincre les juges qui l'ont mis en examen notamment pour « blanchiment de fraude fiscale en bande organisée ».

Les juges s'interrogent également sur la vente suspecte en 2009 d'une villa à Mougins (dans le sud-est de la France) à un fonds libyen géré par Bachir Saleh, ancien argentier

de Kadhafi. Ils soupçonnent l'homme d'affaires Alexandre Djouhri d'avoir été derrière plusieurs prête-noms le véritable propriétaire du bien et de l'avoir cédé pour 10 millions d'euros, soit plus du double de sa valeur marchande. Une transaction qui aurait pu être effectuée pour dissimuler d'éventuels versements occultes.

L'enquête a connu un rebondissement important en janvier avec l'arrestation à Londres d'Alexandre Djouhri, qui devrait être fixé sur son éventuelle extradition en juillet.

Agence France-Presse

AFFAIRE SKRIPAL

Rien ne va plus entre Moscou et Londres

Boris Johnson compare la Coupe du monde de soccer en Russie avec les Jeux olympiques de Berlin en 1936 sous Hitler

ANAÏS LLOBET

à Moscou

La Russie et le Royaume-Uni sont passés aux invectives sévères mercredi après l'empoisonnement de l'ex-espion russe Sergueï Skripal en Angleterre, à l'origine d'un regain de tensions Est-Ouest.

Point d'orgue d'une journée marquant une nouvelle étape dans la guerre des mots à laquelle se livrent les deux pays, le chef de la diplomatie britannique, Boris Johnson, a trouvé « juste » de comparer la Coupe du monde de soccer en Russie avec les Jeux olympiques de Berlin en 1936 sous Hitler.

« Franchement, c'est à vomir de penser à Poutine en train de se glorifier lors de cet événement sportif », a-t-il ajouté en réponse à un parlementaire qui estimait que le président russe, Vladimir Poutine, allait utiliser la Coupe du monde « comme Hitler a utilisé les Jeux olympiques de 1936 ».

« De tels parallèles [...] sont inadmissibles et indignes d'un chef de la diplomatie d'un État européen », a aussitôt déclaré la porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova.

L'empoisonnement de Sergueï Skripal a ravivé le climat d'affrontement Est-Ouest, latent depuis l'annexion de la Crimée par Moscou en mars 2014, et a exacerbé les tensions entre Moscou et Londres, dont les relations étaient déjà glaciales.

Londres a expulsé 23 diplomates russes du territoire britannique et annoncé le gel des relations bilatérales. La Russie, qui clame son innocence dans l'affaire Skripal, a rétorqué en expulsant à son tour 23 diplomates britanniques et en mettant fin aux activités du British Council dans le pays. La première ministre britannique, Theresa

May, a dit « réfléchir activement » à d'autres mesures de rétorsion contre Moscou, selon son porte-parole.

Mais Moscou nie toute responsabilité, dément même l'existence d'un programme d'armes neurotoxiques du nom de « Novitchock » en URSS ou en Russie, qui aurait été utilisé contre Skripal et sa fille, et affirme que Londres refuse de lui fournir des informations sur le sujet.

À Moscou, tous les ambassadeurs étaient invités mercredi au ministère des Affaires étrangères pour écouter la position russe dans cette affaire.

Lors d'une longue démonstration, snobée notamment par les ambassadeurs britannique, français et américain, un responsable du ministère des Affaires étrangères russe, Vladimir Ermakov, a dénoncé les « incohérences » de la version britannique. Interpellé par une diplomate britannique sur ses éventuels programmes d'armes chimiques, il lui a répondu : « Sortez donc un peu de votre russophobie, de votre mentalité insulaire [...] J'ai honte pour vous. »

L'UE appuie Londres

Les dirigeants de l'UE, qui ont resserré les rangs derrière Londres, sont prêts à se « coordonner sur des mesures » contre la Russie, selon un projet de déclaration préparé pour leur sommet jeudi et vendredi à Bruxelles.

Le président Trump et Emmanuel Macron, « ont réaffirmé leur solidarité avec le Royaume-Uni [...] et sont tombés d'accord sur la nécessité de prendre des mesures pour que Moscou rende des comptes », selon un communiqué diffusé par l'exécutif américain.

Agence France-Presse



SAÏD KHATIB AGENCE FRANCE-PRESSE

L'affaire Tamimi a trouvé un large écho chez les Palestiniens qui louent en l'adolescente un exemple de courage face aux abus israéliens dans les territoires palestiniens occupés.

Huit mois de prison pour une adolescente devenue une icône palestinienne

ANDREA BERNARDI
MICHAEL SMITH

à Jérusalem

Une adolescente devenue icône de la lutte contre l'occupation israélienne après une vidéo la montrant frappant des soldats en Cisjordanie occupée a été condamnée mercredi à huit mois de prison par un tribunal militaire israélien.

Les juges ont accepté un accord de « plaider coupable » conclu un peu plus tôt entre le procureur et la défense de l'adolescente palestinienne au terme d'une affaire qui a suscité une attention internationale.

Membre d'une famille connue pour sa lutte contre l'occupation israélienne, Ahd Tamimi, 17 ans, est, avec sa mère Narimane et sa cousine Nour, l'une des protagonistes d'une vidéo tournée le 15 décembre et devenue virale sur les réseaux sociaux.

On y voit la jeune Palestinienne, alors âgée de 16 ans,

et Nour Tamimi bousculer deux soldats israéliens, puis leur donner des coups de pied et de poing devant la maison familiale à Nabi Saleh, en Cisjordanie, un territoire palestinien occupé par Israël depuis plus de 50 ans.

Cet incident était survenu en pleine vague de protestation contre la décision unilatérale du président américain, Donald Trump, de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël alors que l'ONU prône une discussion entre Palestiniens et Israéliens pour établir le statut de cette ville disputée.

Mercredi, avant le prononcé du jugement, Ahd Tamimi a qualifié le tribunal militaire « d'illégitime », ajoutant : « Il n'y a pas de justice dans un système d'occupation. »

Procès à huis clos

Dans l'accord passé avec le procureur, la jeune femme a accepté de plaider coupable pour 4 des 12 charges retenues contre elle, dont « agres-

sion », « incitation » à la violence et « obstruction » à la mission des soldats, selon son avocate, M^e Gaby Lasky.

Le temps déjà passé en détention provisoire sera décompté des huit mois de prison infligés, ce qui lui permettra d'être libérée cet été. Elle écope également d'une amende de 5000 shekels (environ 1850 \$CAN).

Son procès, qui avait débuté le 13 février, s'est tenu à huis clos, la jeune fille étant mineure, malgré les demandes de la défense qui souhaitait des audiences publiques. Ahd Tamimi est en détention préventive depuis des mois.

« Quand ils ont décidé de maintenir le huis clos, nous avons compris que ce ne serait pas un procès équitable », a indiqué sa défense pour expliquer les raisons ayant motivé cet accord de « plaider coupable ».

L'armée israélienne a réagi au jugement par un communiqué expliquant qu'elle « continuera à agir pour préserver la sécurité »

en Cisjordanie et à « faire appliquer la loi contre ceux qui attaquent les soldats israéliens et incitent à la violence ».

La mère de l'adolescente a elle aussi été condamnée à huit mois de prison et à 6000 shekels (environ 2200 \$CAN) d'amende, en vertu d'un accord avec le procureur.

La cour a aussi approuvé un accord entre le procureur et la cousine d'Ahd Tamimi, Nour. Celle-ci a été condamnée à 16 jours de prison — déjà couverts par sa détention préventive — et à 2000 shekels (environ 750 \$CAN) d'amende pour « agression » contre un soldat israélien.

L'affaire Tamimi a trouvé un large écho, chez les Palestiniens comme chez les Israéliens. Les premiers louent en Ahd Tamimi un exemple de courage face aux abus israéliens dans les territoires palestiniens occupés par l'État hébreu.

Agence France-Presse

LES SPORTS

PATINAGE ARTISTIQUE

Kaetlyn Osmond au quatrième rang au mondial

Assago — La favorite locale Carolina Kostner a réalisé un programme sans faille et causé une surprise en se hissant en tête à l'issue du programme court de l'épreuve féminine des Championnats du monde de patinage artistique mercredi à Assago, en Italie. La Russe Alina Zagitova, médaillée d'or à Pyeongchang, a connu un programme difficile et a dû se contenter d'une note globale de 79,51. La Japonaise Satoko Miyahara vient en troisième place avec un score de 74,36, devant la Canadienne Kaetlyn Osmond, qui a reçu une note de 72,73. Aux Jeux de Pyeongchang, Osmond a accédé à la troisième marche du podium devant Miyahara.

Associated Press

FIFA 2018

La construction d'un stade accuse un sérieux retard

Samara — La construction du stade de Samara en vue de la présentation de la Coupe du monde de soccer de 2018 en Russie nécessitera « une grande quantité de travail » pour être prêt à temps, selon un représentant de la FIFA. A moins de trois mois des premiers matchs du tournoi, l'enceinte de 45 000 sièges est la seule où la surface de jeu n'a pas encore été installée. Le froid qui sévit en Russie retarde les travaux. Colin Smith, directeur des compétitions de la FIFA, a reconnu qu'il s'attendait à une progression plus rapide, et ajouté qu'il restait énormément de travail à faire pour respecter l'échéancier de la fin d'avril.

Associated Press

FOOTBALL

NFL: changements proposés aux règles des attrapés

West Palm Beach — Le règlement sur les attrapés dans la Ligue nationale de football pourrait devenir moins compliqué si les propriétaires d'équipes approuvent les recommandations venant du puissant comité de compétition. Lundi à Orlando, ils devront voter sur des clarifications qui élimineraient des volets du règlement relatifs au receveur de passes qui tombe au sol, et faire en sorte d'accepter un attrapé même si le ballon bouge légèrement pendant qu'il est dans les mains du receveur.

Associated Press



FRANK GUNN LA PRESSE CANADIENNE

Ennuyé par les blessures une grande partie de la dernière campagne, Russell Martin a modifié son entraînement au cours de l'hiver et il se présentera avec une dizaine de livres de plus sur les losanges.

MATCHS DES BLUE JAYS À MONTRÉAL

« Une question de force du nombre »

De grosses foules au Stade olympique enverraient un message fort aux autorités du Baseball majeur, rappelle Russell Martin

FRÉDÉRIC DAIGLE

Russell Martin souhaite voir « le plus de gens possible » au Stade olympique pour les deux matchs préparatoires des Blue Jays de Toronto, lundi et mardi prochains, afin d'envoyer le message le plus fort possible aux autorités du Baseball majeur.

« C'est une question de force du nombre », a déclaré Martin au cours d'une téléconférence, même si le relationniste des Jays ne souhaitait pas que l'avenir du baseball à Montréal soit abordé. « Plus il y aura de monde, plus ça enverra un message fort au Baseball majeur, ça démontrera tout l'engouement. »

Il appert toutefois que les quelque 50 000 spectateurs qui y assisteront représentent déjà un « message fort » aux yeux du Baseball majeur, selon John McHale fils, vice-président administration de la MLB.

« Je pense qu'une moyenne de 25 000 spectateurs par rencontre, c'est tout un signal », a-t-il déclaré.

Jacques Aubé, vice-président exécutif et chef de l'exploitation d'evenko, promoteur des deux rencontres face aux Cardinals de St. Louis, a confirmé mardi que déjà plus de 40 000 billets avaient trouvé preneurs et qu'il

visait « 25 000, voire 30 000 spectateurs » par rencontre.

Pour McHale, ces chiffres représenteraient une excellente nouvelle.

« Toutes les équipes des Majeures attirent de moins bonnes foules les lundis et mardis en saison régulière. Alors, 25 000 spectateurs pour des rencontres préparatoires qui n'impliquent pas un club montréalais, c'est très bien. »

Le receveur québécois a fait la promotion de l'événement en rappelant que Marcus Stroman sera le partant pour le match de lundi.

« Stroman, c'est l'un des meilleurs lanceurs dans la ligue et sûrement l'un des plus divertissants », a-t-il dit de Dundenin, en Floride, avant que les Jays affrontent les Phillies de Philadelphie, dans la Ligue des Pamplemousses. « C'est un gars qui s'alimente de l'énergie de la foule. Avec une bonne foule, on aura un Stroman énergique. C'est un gars amusant à regarder. »

Une meilleure campagne

Ennuyé par les blessures une grande partie de la dernière campagne, Martin souhaite évidemment rebondir cette saison. Pour ce faire, il a modifié son entraînement au cours de l'hiver et il se présen-

« Une moyenne de 25 000 spectateurs par rencontre, c'est tout un signal »

Russell Martin, receveur des Blue Jays de Toronto

tera avec une dizaine de livres de plus sur les losanges.

« Il y a deux ans, j'étais trop maigre, a-t-il noté. Là, je vais jouer autour de 215 livres. Je me sens très bien, je suis en grande forme physiquement et je ne souffre d'aucune blessure. »

Afin de maximiser ses performances, Martin souhaiterait voir son utilisation modifiée, en disputant deux matchs sur trois derrière le marbre et l'autre à l'avant-champ.

« C'est ce qui s'était produit à ma deuxième saison à Pittsburgh et j'avais été en grande forme toute la campagne. »

Il avait d'ailleurs connu l'une de ses meilleures saisons en carrière avec des moyennes de, 290/, 402/, 430. Même s'il avait été limité à 111 rencontres, il

avait frappé 11 circuits et 20 doubles en plus de produire 67 points, des chiffres qui lui avaient permis de terminer au 13^e rang du scrutin du joueur par excellence de la Nationale.

« Ma préparation est meilleure cette année, car j'ai déjà joué quelques matchs. J'ai même amorcé une rencontre au troisième, alors que dans une autre, j'ai joué derrière le marbre quelques manches avant de me retrouver à l'avant-champ », a-t-il rappelé.

« L'an dernier, nous avions besoin de mon coup de bâton dans la formation, surtout avec Josh Donaldson qui était blessé pendant ce temps-là. Je suis capable de relever ce défi. C'est vraiment une position où je suis à l'aise. La transition du marbre vers le troisième but est plutôt naturelle pour moi. »

Quant aux Jays, il estime que la clé du succès sera l'état de santé de leurs lanceurs partants.

« L'an dernier, nous avons perdu [Aaron] Sanchez une partie de la saison. Et nous avons utilisé tout simplement trop de joueurs. Il faut garder nos joueurs clés en santé. Si on fait ça, on va avoir de bonnes chances, car quand il est en santé, notre club est parmi les meilleurs de la ligue. »

La Presse canadienne

DOPAGE

L'Agence mondiale maintient la ligne dure face à la Russie

Lausanne — Le président de l'Agence mondiale antidopage (AMA), Craig Reddie, a rappelé mercredi que les autorités russes devaient toujours accepter les conclusions du rapport McLaren sur un système de dopage institutionnel pour sortir de la crise et retrouver la confiance du monde sportif.

Cette reconnaissance par Moscou des conclusions du rapport du juriste canadien Richard McLaren sur l'existence d'un système institutionnel de dopage entre 2011 et 2015, avec la complicité notamment du ministère russe des Sports, est l'une des deux dernières conditions pour que l'Agence nationale russe, RUSADA, soit réintégrée parmi les agences conformes au code mondial antidopage de l'AMA.

« Il est juste dommage qu'il faille autant de temps aux autorités russes pour rendre cela possible », a déclaré Craig Reddie à l'ouverture d'un symposium de l'AMA à Lausanne.

« Il y a une feuille de route qui est claire », a-t-il rappelé, tout en soulignant les « progrès significatifs de RUSADA sous sa nouvelle direction, avec notre soutien ». L'Agence a été autorisée par l'AMA à mener à nouveau des programmes de contrôle, sous supervision internationale.

« Les premiers perdants [...] ce sont les athlètes russes. Leur participation à des compétitions majeures continuera d'être remise en question » tant que RUSADA ne sera pas réintégrée, a-t-il prévenu.

La Russie a été exclue des Jeux olympiques d'hiver de Pyeongchang, seule une sélection d'athlètes neutres, triés sur le volet, ayant été acceptée par le Comité international olympique (CIO).

Le retour de RUSADA parmi les agences conformes est aussi une condition pour que la Russie soit réintégrée au sein de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF).

« Si l'AMA ne peut pas dire que la Russie a une agence nationale antidopage conforme, le reste du monde ne sera pas convaincu qu'un vrai changement a eu lieu », a poursuivi Craig Reddie, à moins de trois mois de la Coupe du monde de football en Russie.

L'AMA réclame aussi d'avoir accès au laboratoire antidopage de Moscou et aux échantillons qui s'y trouvent, une condition toujours pas remplie.

Présent à l'une des tables rondes sur la reconstruction de l'antidopage en Russie, le nouveau directeur général de RUSADA, Iouri Ganous, a exposé la nouvelle organisation de son agence, en multipliant les gages d'indépendance et de transparence.

Il a insisté sur le besoin de « changer de culture » en Russie. Mais sur la reconnaissance du rapport McLaren, « cette question ne dépend pas de nous », a-t-il souligné.

« Nous faisons de notre mieux. Mais comprenez-moi, c'est une question pour les représentants de l'Etat », a-t-il insisté lors d'un point presse improvisé en marge du symposium. « Et c'est avant tout une question de négociations », a expliqué M. Ganous.

Les autorités russes ont toujours refusé d'accepter les conclusions de ce rapport, en réfutant avec constance la dimension institutionnelle du système de dopage.

Agence France-Presse

Sudoku

par Fabien Savary

2			9	3				5
		8						3
			6				9	
	2		8				6	
		7	3		4			
	3		5	1			2	
1		6			7			
8	7						1	4
			4					

Niveau de difficulté : DIFFICILE

3861

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

8	6	2	3	9	4	7	5	1
3	7	9	1	5	6	4	8	2
4	1	5	7	8	2	9	6	3
5	3	4	8	1	9	2	7	6
1	9	6	2	3	7	5	4	8
7	2	8	4	6	5	1	3	9
9	8	7	5	2	3	6	1	4
6	5	1	9	4	8	3	2	7
2	4	3	6	7	1	8	9	5

3860

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com



GENE J. PUSKAR ASSOCIATED PRESS

Le retour de Carey Price

De retour au jeu après un mois d'absence, Carey Price s'est distingué en bloquant un lancer de punition face à Derick Brassard mercredi à Pittsburgh. Le Canadien de Montréal a néanmoins concédé cinq buts aux Penguins pour encaisser un revers de 5-3. Il s'agissait d'un quatrième revers d'affilée pour les hommes de Claude Julien. Lisez le compte rendu complet du match sur nos plateformes numériques.

CULTURE



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Les locaux de la station, sur le boulevard Saint-Laurent

Menace levée sur Radio Centre-Ville

La station a payé ses dettes à un de ses fournisseurs, annulant le risque de vente de l'antenne

PHILIPPE PAPINEAU

Le glas ne sonnera pas pour la radio communautaire montréalaise Radio Centre-Ville. Alors que l'huissier cognait à la porte du 102,3 FM pour saisir et vendre son antenne, la direction de la radio a réussi à payer son dû au fournisseur à l'issue du litige.

La station de radio devait quelque 7000 \$ à Marc Provencher, un ancien directeur technique du diffuseur dont la compagnie, Groupe Consortium, a eu recours aux petites créances pour récupérer la somme impayée. M. Provencher avait fait appel à un huissier pour obtenir une saisie d'équipement et recouvrer son argent. L'huissier a donc menacé la station de saisir et de vendre l'antenne de Radio Centre-Ville le 21 mars, soulevant plusieurs inquiétudes sur la survie du poste.

Mais à minuit moins une mardi soir, la direction de la station a effectué le paiement attendu. « En principe, tout devrait rentrer dans l'ordre, la traite bancaire a été émise, je l'ai déposée chez l'avocat », M^e José Dorelas, a expliqué le directeur général de Radio Centre-Ville, Wanex Lalanne Zéphyr. Le document, consulté par *Le Devoir*, montre en effet un paiement de 7193,75 \$ à Paquette et associés, une firme d'huissiers de justice.

Marc Provencher a confirmé avoir été remboursé. « Ce matin, à l'ouverture du bureau des huissiers de justice, Radio Centre-Ville a réglé le montant total dû. Ce dossier est maintenant clos et la vente en justice a été annulée », a-t-il dit au *Devoir* dans un courriel.

M. Lalanne Zéphyr a réussi à dégager le montant nécessaire en obtenant des paiements en avance des producteurs dits indépendants, qui louent du temps d'antenne au 102,3 FM.

« Je demande maintenant à monsieur Provencher d'arrêter de ternir l'image de la radio qui l'a nourri depuis des années », a-t-il écrit au *Devoir*.

D'autres défis

Tout n'est pas rose pour autant entre les murs de Radio Centre-Ville, car la station est aux prises depuis plusieurs mois avec des enjeux de démocratie communautaire. Au cœur des problèmes se trouve l'assemblée générale du 22 janvier 2017, jugée illégale par d'ex-membres et amateurs de la station diffusée en sept langues. À leurs dires, la direction aurait « paqueté » l'assemblée pour faire adopter ses décisions.

« C'est devant la Cour supérieure du Québec », a précisé Wanex Lalanne Zéphyr, qui a été pris à partie dans l'histoire. « Moi, je suis toujours ouvert à une négociation. L'important, c'est que la radio fonctionne. »

Dimanche 18 mars, une AG extraordinaire a par ailleurs été tenue pour modifier les statuts et règlements de la station, afin d'y inclure un nouveau type de membres, pour les producteurs d'émissions indépendantes. Ils pourront désormais voter aux assemblées et se présenter au conseil d'administration.

Mais encore là, des bénévoles ont souligné par courriel à la direction que l'avis de convocation de l'assemblée du 18 mars n'était pas conforme, ce dernier ayant été envoyé trop tardivement en plus de ne pas être garni d'un ordre du jour.

La présence en ondes des producteurs indépendants — contestée par plusieurs voix en interne — a été rendue possible par M. Lalanne Zéphyr, qui a dû conjuguer il y a plusieurs mois avec la perte d'une subvention importante de Centraide.

Le Devoir

« Je demande maintenant à [Marc] Provencher d'arrêter de ternir l'image de la radio qui l'a nourri [...] »

Wanex Lalanne Zéphyr, directeur général de Radio Centre-Ville

THÉÂTRE

D'ici et d'ailleurs

Bâtardes, l'œuvre de deux créatrices qu'il ne faudra plus quitter d'une semelle

BÂTARDES

Texte: Jade Barshee. Mise en scène: Chloé Barshee et Jade Barshee. Une production du Théâtre Everest. Au Montréal, arts interculturels jusqu'au 24 mars.

CHRISTIAN SAINT-PIERRE

Le spectacle de Chloé Barshee et Jade Barshee s'inscrit dans ce qu'on pourrait appeler le théâtre de l'exil indirect, des créations dont les personnages, enfants d'exilés, ressentent un jour le besoin de faire leurs valises pour renouer avec leurs origines, trouver des réponses à leurs questions. On pense bien entendu aux pièces de Wajdi Mouawad et Olivier Kemeid, mais plus encore à celles de Mireille Tawfik, Mani Soleymanlou et Talia Hallmona.

Avec *Bâtardes*, les codirectrices du Théâtre Everest, nées d'un père tibétain et d'une mère québécoise, nous entraînent dans une captivante quête identitaire, un périple autofictionnel parfois grave, mais souvent dépliant, qui les mènera de Bromont à Dharamsala en passant par le Montréal galvanisant du 22 mars 2012. Sans jamais se prendre au sérieux, évitant le didactisme et le narcissisme, adoptant une dérision irrésistible, les deux sœurs jettent des ponts entre le destin du peuple tibétain et celui du peuple qué-



JULIES BÉDARD

Chloé et Jade Barshee nous entraînent dans une captivante quête identitaire.

bécois, le passé et le présent, l'enfance et l'âge adulte, la survie et l'indépendance.

Bien entendu, les tableaux ne sont pas tous du même intérêt. Quelques ajustements ici et là seraient souhaitables. Certains blocs, comme celui consacré au Village étoilé, fondation venant en aide aux enfants tibétains en leur offrant... des étoiles, mériteraient de passer à la trappe. Mais les scènes enthousiasmantes, reliées par d'attendrissants films de famille, sont bien plus nombreuses. Mentionnons l'envolée cathartique dans la-

quelle ont été colligés les 1001 préjugés auxquels les deux jeunes femmes ont été exposées au fil des ans; la synthèse de la grande épopée du Tibet, aussi drôle qu'instructive; la spectaculaire apologie du momo, dumpling tibétain des plus appétissants; sans oublier le credo à deux voix proféré au sommet de l'Everest, un poignant éloge de la bâtardise.

Pour unir les fragments de leur aventure identitaire, les sœurs Barshee ont eu la bonne idée de faire appel à une sorte de monstre. Ainsi, on trouve

sur scène avec elles une créature fascinante, un être spirituel, pour ne pas dire totemique, un animal mystérieux qui exprime les pulsions et les passions, les frayeurs et les aspirations, les terreurs et les rêves. Sous son costume multicolore, Mathieu Beauséjour entraîne les deux jeunes femmes dans des danses tour à tour frivoles et cruciales, des élans du corps qui fédèrent brillamment la représentation.

Collaborateur *Le Devoir*

Pleins feux sur l'accordéon contemporain

Le virtuose Joseph Petric se produira vendredi soir à Montréal

CAROLINE MONTPETIT

Joseph Petric a su à l'âge de 14 ans qu'il voulait devenir accordéoniste professionnel. Mais il ne savait peut-être pas encore que, cinquante ans plus tard, il jouerait en concert une série d'œuvres contemporaines composées par de jeunes créateurs expressément pour cet instrument, trop longtemps méconnu.

« Le Canada est rapidement devenu un pays postmoderne », dit-il en entrevue. Le concert *Par cinq chemins*, qu'il donnera vendredi avec la Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ) en fait foi. On y mêlera accordéon, piano, voix, violoncelle, violon, musique électronique et même vidéo.

Joseph Petric y livrera une interprétation originale pour piano et accordéon des *Monodias espanolas* de José Evangelista. Il jouera également en grande première des pièces commandées auprès de cinq jeunes compositeurs, expressément pour lui, par la SMCQ.

« La SMCQ propose des hommages à différents compositeurs, explique Petric en entrevue. Et veut aussi mettre en lumière le travail de jeunes compositeurs. Je suis venu voir ces compositeurs pour les amener à



SOURCE JOSEPH PETRIC

Joseph Petric est né en Ontario de parents slovènes.

se familiariser avec mon instrument. C'était très excitant parce que la raison d'être des compositeurs, c'est d'explorer de nouvelles avenues. »

« Ce sera entièrement de la musique contemporaine, poursuit-il. Et ce qui est intéressant avec le concert, c'est qu'il met l'accent sur des éléments électroacoustiques très contemporains. »

Petric utilise quant à lui un accordéon qu'il a lui-même conçu. « Je voulais obtenir un son amplifié, en plaçant des ponts à l'intérieur. Cela fait en sorte que tout l'instrument vibre, plutôt qu'une seule sur-

face. Nous avons aussi beaucoup travaillé en terme de design. Cela en fait un instrument unique, qui a inspiré de nombreux compositeurs. »

Les bois de fabrication de l'instrument ont aussi été soigneusement choisis. « Il y a du bois qui provient du nord, de l'équateur ou de régions tropicales. Cela donne un grand spectre de sonorités », dit-il.

Reconnu de par le monde comme accordéoniste virtuose, Joseph a touché à toutes les formes de musiques. Il a notamment enregistré en version de chambre *Winterreise* de Schubert avec le ténor Christoph

Prégardien et l'ensemble québécois Pantaëdre, chez ATMA. Il a aussi enregistré chez ATMA, avec le nouvel ensemble moderne, une pièce qu'il avait commandée au compositeur Denis Gougeon, intitulée *En accordéon*. « J'utilise également cette expression dans le sens suivant: "en voiture", "en bateau", "en avion", l'accordéon étant ici un moyen de transport permettant le déplacement d'un état musical à l'autre », écrit Gougeon dans le livret du disque.

Joseph Petric est né en Ontario de parents slovènes. « Nous connaissons tous l'accordéon populaire », dit-il. L'instrument est profondément inscrit dans la tradition slovène, comme il l'est d'ailleurs dans la tradition québécoise.

Le concert présenté vendredi à la salle Alfred-Laliberté de l'UQAM s'adresse quant à lui à « tout public intéressé aux nouvelles créations », dit Petric.

Le Devoir

PAR CINQ CHEMINS

Œuvres de Yves Daoust, José Evangelista, Charles-Antoine Fréchette, Cristina García Islas, Simon Henry, Gabriel Ledoux, Simon Martin. Au studio-théâtre Alfred-Laliberté de l'UQAM, le vendredi 23 mars à 20h.

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
ICI RC Télé	Le Téléjournal	District 31	Infoman	Tres fois / Patrick Huard	Enquête	Le Téléjournal	Sports express /23h05 Marina Orsini						
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	J.E.	Face au mur / Rafaëlle et Maude	Survivant désigné	TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque	23h35 LE BEAU-PÈRE (2009)					
TQ	Cochon dingue	100% Animal	Génial!	McSween	Microphone	Dans les médias	Poldark	Chroniques du crime américain	Génial!				
V	Souper parfait	Danser gagner	APB: Alerte d'urgence	NCIS: Los Angeles / L'échange	L'amour est dans le pré	Le show de Rousseau	Atomes	NVL	Intimes				
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60	Grands reportages Partie 2 de 2	Le Téléjournal	RDI économie	Le National	24/60					
TV5	17h50 Champi...	Journal FR	Des chevaux et des femmes	Des racines et des ailes	Omni Circus	Journal / C à dire	Journal Afrique	C à vous					
D	Gaïas ComediHa!	2015	Michelle ou la vie sauvage	Les dossiers de la NASA	Hantise / Voix d'outre-tombe	Docu-D / Patsy	Transport	Secrets judicia.					
VIE	La belle gang	La vie avec des quintuplées	Conquête maison / La finale	A vos marques	A vos marques	La réno	Ouvrez, jamais	La belle gang	8h cause				
MAX	Dr House / La vérité est ailleurs	Le mentaliste / Fièvre rouge	Esprits criminels	Younger	Amour	X-Files: Aux frontières du réel	Dr House / La vérité est ailleurs	Le mentaliste					
VRAC	Med	Jouer le jeu	Sans origine: Orphan Black	Riverdale (v.f.)	Les 100 / De l'autre côté	Le mobile du crime / Héritage	Les frères Scott	Hors d'ondes					
RDS	17h00 Le 5 à 7	Hockey 360°	F1 Magazine	LNH Hockey / Sénateurs d'Ottawa (D)	L'antichambre (D)	Sports 30	Images/sec.	Kalamouche					
HISTORIA	Chasseurs	Chasseurs	Détroit: bêtes d'acier	Fous bolides	Fous bolides	Fous bolides	Fous bolides	Nos ancêtres les extraterrestres	Nos ancêtres les extraterrestres	Extraterrestres			
ICI ARTV	Le temps d'une paix	Info, sexe	PaparaGilles	Faits Divers	DELICATESSEN (1990) Dominique Pinon.	Vu sur terre / Madagascar	Gr. réalisateurs	DowntonAbbey					
EXPLORA	Le chat est un animal sauvage	Animal Fight Club (v.f.)	Océania	Structures à hauts risques	Repères	La magie du cosmos	Détourner	Musclé cerveau					
SERIES+	Une femme exemplaire	Bones Partie 2 de 2	Elémentaire	Une lutte exemplaire	L'entreprise	Hawaii 5-0 / Ke Ku 'Ana	Les Experts						
Z	Remorquage	Dans l'net	Seuls et tout nu	Robot Wars	Maripier!	T'es pas game	INTRACABLE (2015) Nicolas Cage.						
C. SAVOIR	36.9°	DeGarde/ Idées	Virus géants	19h50 Table	21e Siècle	Regards	Valise de plus	Planète Terre	Migrations et / Conférence	#SansFiltre			
EVASION	Bienvenue chez nous	Plages top secrètes	Flips	Bikinis et mer	Trip Flip	Spots de baignade secrets	Soleil tout inclus	Plongée dans le grand bleu	Un homme				
TFO	Amélie/ Je dors/ Top! / Top!	Flip	Motel Monstre	Lightning Point / Le départ	A COMMUNIQUER	Citoyen monde	0h05 Lighting						
Cinepop	17h25 LA ROSE ET LA FLECHE	19h15 FEUILLES MORTES (2016)	Roy Dupuis.	AMELIA (V.F.) (2009) Hilary Swank.	22h50 ENEMY MINE (1985) Dennis Quaid.								
SECRAN	17h55 LA PRINCESSE DES ...	19h15 BIS (2015) avec Kad Merad, Franck Dubosc.	OPERATION ANTHROPOID (2016) Jamie Dornan.	23h05 NELLY (2016) Mylène Mackay.									
Planète	Caidis Story	Devoir d'enquête	Berlin 1885, le partage de l'Afrique	Les oubliés	Tété ou Dédé?								
MATV	CityLife	Famille menu	Des chemins	Indépendant	Ma parole!	UrbArt	Atelier en	La Scène	CityLife	Urban Nations	Montrealers		
CBC	CBCNews	On the Money	UIP Figure Skating - Championnat du monde junior	Little Dog	Comedy Fest	CBC News: The National	CBCNews	Reflections	Coronation St.				
CTV	CTV News Montreal	eTalk	The Big Bang	Grey's Anatomy	Station 19 / Stuck	Station 19 / Invisible to Me	CTV National	News Montreal	0h05 Daily S.				
GBL	17h30 News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Big Brother Canada	Chicago Fire	Global News	23h35 The Late Show					
ABC	News at 6	News	Local 22 News	Inside Edition	Grey's Anatomy	Station 19 / Stuck	News at 11	23h35 Jimmy Kimmel Live					
CBS	Channel 3 News at Six	NCAA Basketball / Loyola Chi. c.	Nevada (Reno) - Tournoi de Division I (D)	NCAA Basketball / Kansas State c. Kentucky - Tournoi de Division I (D)	Ch. 3 News								
NBC	6pm News	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	Superstore	A.P. Bio	Chicago Fire	NBC5 @ 11	23h35 The Tonight Show				
PBS (33)	PBS NewsHour	Student Showcase	Great Performances / Concert for George	Yankee				Business	Amanpour	News			
PBS (57)	News	Business	PBS NewsHour	50 Years With Peter, Paul and Mary	Pink Floyd	World News	Amanpour	News					
UNIS	Pense vite!	Monde	Couleurs locales	Chez nous	Voyage	Blanche	Les encanteurs	Vu intérieur	Goût du pays	Miss Météo	Direction: Sud		
HBO	Rosie O'Donnell	Real Time With Bill Maher	Here and Now / Fight, Death	Westworld / The Original	22h10 Westworld / Chestnut	23h10 Last WK	BeatArou	Vice News					
AddikTV	Suits: Les deux font la paire	Les passages de l'espoir	Wynonna Earp / Enceinte	Salvation / Seconde chance	Amis et assassins	Victor Lessard	Flash						
TVA Sports	17h30 #Lavoie	L'Impact	Top 25 insolite	Avant-match	LNH Hockey / Maple Leafs de Toronto c. Predators de Nashville (D)	Dave Morissette en direct	Le TVA sports	L'Impact					
03/22	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

À LA TÉLÉ

Notre choix ce soir

MÉLANGE IMPROBABLE

Les jumelages d'artistes d'horizons différents sont la norme dans cette émission musicale. Le trio en vedette ce soir est particulièrement surprenant: le vieux routier country Paul Daraïche, le voyageur expérimenté Martin Léon et bourlingueur releveur Philippe Brach. Ça ne devrait pas être plate! *Microphone, Télé-Québec, 20h*

#MOIAUSSI AU NORD DU NORD

La journaliste Josée Dupuis, dont le reportage sur les allégations d'abus policiers sur les femmes autochtones en Abitibi a marqué les esprits, s'est rendue dans un coin reculé du Nunavik où bien des femmes auraient été agressées par des travailleurs saisonniers. *Enquête, Radio-Canada, 21h*

PRODUIT DÉRIVÉ POMPIER

Cette deuxième série dérivée de l'incredible drame médical *D^e Grey* troque les couloirs d'hôpital pour la caserne de pompiers. Les habitués des produits télévisuels de Shonda Rhimes ne devraient pas trop être désorientés. *Station 19, CTV et ABC, 21h*

Amélie Gaudreau

CULTURE

Le rire en berne

ODILE TREMBLAY



En septembre dernier, si Gilbert Rozon avait consulté une chiromancienne sur son avenir dans les prochains mois, il aurait vu la boule de cristal exploser sous la pression. Trop d'informations à gérer. Instrument *kapout!*

Précipité aux enfers sur des allégations d'inconduites sexuelles, vilipendé, déshonoré, ses actions dans sa propre boîte vendues en toute hâte, il a été chassé en France et au Québec des plateaux de télé où il officiait. Il est aujourd'hui poursuivi par le regroupement Les Courageuses, cette vingtaine de femmes qui, dans le cadre d'une requête en action collective, lui réclament plus de 10 millions de dollars pour des agressions subies entre 1982 et 2016, et a été débouté par le tribunal après avoir voulu faire radier le terme « prédateur sexuel » de cette même requête. N'en jetez plus!

On n'ira pas le plaindre, disent les uns et les autres. Humainement, je compatis même avec les assassins emprisonnés, alors oui, je le plains de n'avoir pas vu le mur s'approcher, aveuglé par la griserie du pouvoir, la fierté aussi d'avoir créé à la force du poignet pareille méga-industrie. Je le plains surtout de se voir condamné sans procès. Ça ne m'empêche pas d'appuyer le mouvement qui l'a fait tomber de son trône.

L'étoile de Juste pour rire a tellement pâli que le public pourrait être tenté de le tromper avec le p'tit nouveau

Sonné, Gilbert Rozon taxe d'hystérie médiatique ce puissant changement d'ère. Sauf que les abus de pouvoir des califes, hier tolérés, parfois même soutenus avec des clin d'œil salaces des compères, tout à coup montrent leurs grosses ficelles noires et c'est tant mieux.

Voici le coup vendu aux Américains, bradé tant sa valeur chutait, un empire sur lequel le soleil ne se couchait jamais. Personne n'a protesté, tellement le dossier est radioactif. Le premier ministre Philippe Couillard a même affiché son soulagement de voir les emplois québécois préservés, sans déplorer la perte d'une entreprise d'ici. Affaire classée! Un petit sifflement distrait avec ça.

Nulle période de deuil en vue dans un Québec abasourdi par ce glissement fatal sur une peau de banane apparemment tombée du ciel. Mais pensez-vous? En fait, chacun se sent coupable d'avoir fermé les yeux et ouvert la voie aux abuseurs en tous genres. D'où le malaise. D'où le silence.

Victor, le diabolon vert dessiné par le grand affichiste Vittorio, mascotte du festival Juste pour rire, désormais transformée en toupie, ne doit plus savoir où donner de la tête dans son tourbillon fou.

Plus loin, plus haut

Québecor, par sa filiale Vidéotron, faute d'avoir pu mettre la main sur l'ancien fleuron national du divertissement, commanditera plutôt le rendez-vous d'humour concurrent, le Grand Montréal comédie fest, né du chaos ambiant, venu dédoubler l'offre des festivals d'humour dès l'été prochain, en espérant sa part des subventions.

Au Québec surtout, Juste pour rire est tellement décoté que miser sur un autre cheval ne paraît pas si fou. Ça vaut pour les humoristes comme pour la machine qui soutient leurs micros.

Les Américains ont beau conserver à Montréal le siège social et les emplois de la compagnie, l'étoile de celle-ci a tellement pâli que le public pourrait être tenté de le tromper avec le p'tit nouveau.

Exporté mondialement, il est vrai, mais sous le règne de Rozon — son génie d'entrepreneur aidant —, ce rire énorme, souvent facile, qui aura inondé la scène culturelle, était aussi un irritant. Né après la défaite du premier référendum, le déferlement comique servit d'exutoire aux frustrations de nombreux Québécois. Plus besoin de réfléchir, de se battre et de viser l'excellence. Suffisait de rigoler un beau coup pour se sentir lavé de tous ses péchés, comme au confessionnal. Notre société a régressé sous le règne du cynisme hilar. On le voit bien.

N'empêche, au cours des derniers mois, ce paysage commence à se transformer. On entend divers humoristes se demander comment relever leur discipline au-dessus des attaques personnelles et des blagues de vestiaire.

De l'énorme prise de conscience issue du mouvement des #MoiAussi est née cette réflexion sur la responsabilité des comiques et des pas-comiques quant à la manière de lancer leur ligne plus loin, plus haut, au mieux avec esprit.

Certains dénoncent une censure en action contre les monoclés de tous poils et leurs mantes itou, mais s'il s'agissait avant tout d'une démarche d'évolution? L'humour se transforme à travers les époques. Ses frontières sans cesse repoussées épousent les fluctuations des mentalités.

Il fut un temps où rire des Noirs, des Juifs et des gais suffisait pour dérider la compagnie de fin de veillée. Aujourd'hui, les femmes en ont plein le dos d'être ridiculisées comme objets plus ou moins consommables. Un vent nouveau porte leurs paroles. D'autres cibles apparaissent tout aussi déphasées sous la loupe du jour.

L'affaire Mike Ward, qui a fait couler tant d'encre en 2016 à propos du droit d'un humoriste à rire du handicap d'un jeune artiste, ferait aujourd'hui long feu. Ce genre de plaisanteries vachardes a cessé tout bonnement de passer. Faut-il s'en plaindre?



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Le Festival Juste pour rire se tiendra pour une 36e fois en juillet, à Montréal, et son pendant anglophone continuera d'exister.

Juste pour rire confirme sa vente à ICM

L'agence américaine s'associe au comédien canadien Howie Mandel

Le Groupe Juste pour rire, en crise depuis les accusations d'agression sexuelle contre son fondateur et ex-dirigeant Gilbert Rozon, a confirmé mercredi sa reprise par l'agence de talents californienne ICM Partners et le comédien canadien Howie Mandel. Une transaction qui a rassuré le gouvernement du Québec.

La ministre du Tourisme, Julie Boulet, a confirmé au *Devoir* en fin de journée que l'opération permettra à Juste pour rire de toucher une subvention de 1,5 million pour l'édition 2018 de son festival. Mme Boulet avait cet automne mentionné que l'octroi de la subvention était conditionnel au départ de Gilbert Rozon.

« Nous avions deux conditions, a-t-elle dit mardi: que l'événement se tienne et que M. Rozon ne soit plus dans le portrait. Aujourd'hui, je peux dire que ces deux conditions sont remplies. » Mme Boulet s'est dite « rassurée » par les intentions d'ICM, notamment par rapport au maintien des emplois au Québec.

« Nous nous sommes saisis d'une occasion en or de travailler avec l'équipe Juste pour rire pour continuer de faire briller la marque à l'international, tant en humour francophone qu'en humour anglophone », a déclaré dans un communiqué Chris Silberman, directeur général d'ICM Partners, l'une des principales agences d'artistes d'Hollywood. « Nous allons laisser l'équipe de Montréal continuer de faire ce qu'elle fait si bien depuis toutes ces années », a assuré M. Silberman.

Avant l'affaire Rozon, Juste pour rire et son pendant anglophone Just For Laughs employaient une centaine de personnes à Montréal. Par voie de communiqué, les nouveaux propriétaires ont confirmé le maintien de la centaine d'emplois de la société ainsi que de son siège so-

cial, qui se trouve dans la métropole québécoise. Le Festival Juste pour rire se tiendra d'ailleurs pour une 36e fois en juillet, à Montréal. Son pendant anglophone continuera d'exister.

« Succès à long terme » assuré

« Au cours des 10 dernières années, je me suis produit en spectacle au Festival plusieurs fois, et j'ai une appréciation toute spéciale pour cet événement, a souligné M. Mandel. C'est un trésor culturel, pour les communautés montréalaise et québécoise, mais aussi pour la communauté canadienne. »

Le Torontois est bien connu pour avoir animé l'émission *Deal or No Deal*, la version anglophone du *Banquier*.

Le « succès à long terme » du festival créé en 1983 va être assuré par les investisseurs, notamment en faisant « grandir la marque à l'international », a ajouté Howie Mandel.

Juste pour rire est reconnu comme le plus grand festival d'humour du monde. Il dispose de filiales en France et aux États-Unis et génère une partie importante de ses revenus avec la production d'émissions de télévision, en particulier des caméras cachées diffusées dans plus de 135 pays et à bord d'une centaine de compagnies aériennes (*Les gags*).

Au total, sept groupes avaient manifesté leur intérêt pour mettre la main sur les activités francophones et anglophones du Groupe Juste pour rire, dont ICM Partners et Katz Group, dirigé par le milliardaire albertain Daryl Katz.

Le fondateur et actionnaire majoritaire de Juste pour rire, Gilbert Rozon, avait annoncé la vente de ses actions dans l'entreprise à la suite de révélations faites par *Le Devoir* et le

98,5 FM. M. Rozon fait l'objet d'allégations de harcèlement et d'agression sexuelle. Selon le collectif Les Courageuses, l'homme d'affaires aurait fait « au moins 20 victimes sur une période de 34 ans, de 1982 à 2016 », ce que réfute fermement le producteur âgé de 63 ans. Actuellement, aucune accusation n'a été portée contre lui.

Pour le président du conseil d'administration du Festival Juste pour rire, Pierre Marc Johnson, la transaction avec M. Mandel et ICM

Partners fait en sorte que « Montréal y trouve son compte et plus encore ».

« Cette alliance permet à l'entreprise se tourner vers l'avenir et d'avoir les ressources pour continuer sa lancée », a fait valoir l'ex-premier ministre péquiste.

Fondée en 1975 et établie à Los Angeles, ICM Partners se spécialise dans l'organisation de concerts d'envergure en plus d'exploiter une division dédiée à la production télévisuelle et cinématographique. La firme n'est pas étrangère au secteur de l'humour, puisqu'elle gère des humoristes bien connus comme Jerry Seinfeld et Chris Rock.

Le succès de la prochaine édition du festival n'est toutefois pas garanti: un nouveau concurrent a été annoncé après la mise en accusation de Gilbert Rozon, le Grand Montréal comédie fest. Il se tiendra cet été deux semaines avant le Festival Juste pour rire, dont il a repris plusieurs commanditaires majeurs et humoristes de renom.



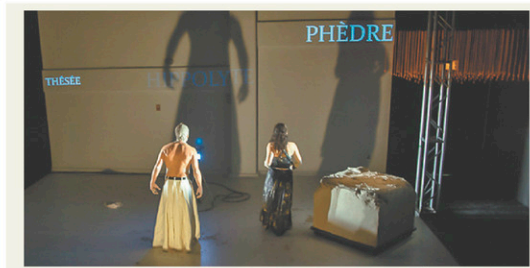
Howie Mandel

Avec *Le Devoir* et *La Presse canadienne*
Agence France-Press

Céline Dion annule des spectacles à Las Vegas

Céline Dion annule tous ses spectacles des mois de mars et d'avril au Caesars Palace de Las Vegas, a annoncé son équipe sur la page Facebook de la chanteuse mercredi soir. La chanteuse québécoise « souffre d'un trouble à l'oreille moyenne » depuis plus d'un an et les traitements qu'elle suivait auraient perdu de leur efficacité, peut-on lire dans la déclaration. Elle devra donc subir une intervention chirurgicale. Son retour sur scène est prévu pour le 22 mai.

Le Devoir



MARIE-EVE FORTIER

D Lire aussi La critique du spectacle *De l'instant et de l'éternité* à l'Usine C, signée Chloé Gagné Dion, sur les plateformes numériques du *Devoir*.



CHRISTOPH SCHMIDT DPA / AFP

D Lire aussi La critique du spectacle *de Carlos Santana* au Centre Bell, signée Sylvain Cormier, sur les plateformes numériques du *Devoir*.

Matthew Barney
+ Valdimar Johannsson
+ Erna Omarsdóttir
+ Michel Marc Bouchard
+ Rodrigo Portella
+ Evelyne de la Chenelière
+ Marie Brassard
+ Jeffa van Dinther
+ Réjean Ducharme
+ Martin Faucher
+ Paul-André Fortier
+ Étienne Lepage
+ Lara Kramer
+ Benoît Lachambre
+ Sophie Corriveau
+ Euripides Laskaridis
+ Daniel Leveillé
+ Jean-Sébastien Lourdaux
+ J-F Nadeau
+ Stéfán Boucher
+ Robyn Orlin
+ Crystal Pite
+ Jonathon Young
+ Philippe Quesne
+ Gabino Rodriguez
+ Gurshad Shaheman
+ Shakespeare
+ Ivo van Hove
+ Meg Stuart
+ Système Kangourou
+ Anne Thériault
+ Sarah Vanhee
+ Tao Ye

Danse + Théâtre

À l'avant-garde depuis toujours

25 spectacles

Du 23 mai au 7 juin 2018

Réservez votre forfait
fta.ca | 514 844 3822

LA USINE COMÉDIE FESTIVAL

ici artv